

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Prix 5 cent.

Série C, Vol. VII, No. 48

Vendredi le 1 février 1963

Editeur: "Le Peuple Enr."

## A Montmagny deux voies d'accès à l'autoroute

- 2 ronds-points
- Pont sur la Rivière-du-Sud

Les autorités gouvernementales doivent faire connaître officiellement d'ici quelques semaines le tracé définitif qui sera donné à l'autoroute Transcanadienne dans la région de Montmagny. D'après les derniers renseignements que nous

avons pu obtenir à ce sujet, il ressort qu'un premier projet, suivant lequel cette autostrade devait suivre la chaîne de montagnes qui bordent Montmagny au sud, a définitivement été abandonné pour un deuxième tracé, où les travaux débute-

raient au printemps.

On sait que cette grande artère possèdera deux (2) traversées de deux voies chacune, des frontières de l'Ontario à Montmagny. De Montmagny aux frontières du Nouveau-Brunswick, elle sera réduite à deux voies simples.

### Voies d'accès à Montmagny

Deux voies d'accès seront construites près de Montmagny pour relier l'autoroute d'une part à la ville de Montmagny et à la route nationale No 2 et d'autre part aux différentes routes secondaires du sud du comté. L'un de ses ronds-points sera situé à l'extrémité ouest de la 7ième rue sur les terrains communément appelés "le Petit Canada" et l'autre, à quelques centaines de pieds à l'est de la croisée des chemins qui conduisent à Notre-Dame du Rosaire et au Rocher de la Chapelle, du côté sud de la Rivière-du-Sud.

### Tracé de l'autoroute

De Charny, l'autoroute traversera les terres pour parvenir à Montmagny entre l'actuelle route qui conduit à St-Pierre et la voie ferrée du C.N.R., soit un peu au sud du cimetière. A l'emplacement du "Petit Canada", qui sera du fait presque entièrement expro-

(Suite à la page 5)



Dans la journée précédant l'ouverture de la session provinciale, M. Jean-Paul Cloutier, député de Montmagny signait la formule d'assermentation comme représentant du comté de Montmagny à la législature provinciale en présence de l'hon. Daniel Johnson, chef de l'opposition, qui soulignait à cette occasion la vitalité de l'Association U.N. du comté de Montmagny.

## L'Association la plus importante du comté de Montmagny

L'Association Union Nationale du comté de Montmagny compte présentement le nombre imposant de 2,754 membres, qui ont dûment signé et reçu leur carte d'adhésion; elle serait ainsi l'association la plus importante du comté, quant au nombre d'adhérents.

Fondée depuis environ un an et demi, l'association a connu cette évolution rapide grâce tout particulièrement à l'activité fébrile de son premier président, M. Jean-Paul Cloutier de St-Paul, qui démissionnait de sa fonction en octobre dernier pour se présenter candidat Union Nationale dans le comté de Montmagny, lors des

dernières élections provinciales. La présidence de l'association était alors confiée à M. Donat Morin de Montmagny.

L'Association U.N. de Montmagny a fortement milité pour ce regain de démocratisation qui s'est particulièrement remarqué dans le comté au cours de la campagne électorale. Elle a grandement contribué au retour du comté à l'Union Nationale et à la victoire de notre député actuel, M. Jean-Paul Cloutier, que l'hon. Daniel Johnson, s'est déclaré tout particulièrement heureux de compter dans les rangs des députés de l'opposition.

SAMEDI SOIR:

## VENTE DE LA FLAMME DU CARNAVAL - \$1,000 en prix

C'est samedi soir, à partir de 6 h. p.m., que les châtelaines, seigneurs et une armée de collaborateurs bénévoles parcourront Montmagny et la région pour vendre la FLAMME du Carnaval d'Hiver de Montmagny.

Une somme de \$1,000 dollars

sera répartie entre les vingt personnes heureuses qui verront soudainement leur FLAMME tourner au rouge; il s'agit de la casser en deux parties et d'en extraire une petite CAPSULE, dans laquelle sont inscrites un mot de passe et

(Suite à la page 4)

## Pas de "facteurs"... à moins d'insister davantage!

Dans notre édition de la semaine dernière, nous faisons état d'un communiqué émanant de la Chambre de Commerce locale, concernant les résultats de démarches entreprises pour doter Montmagny du système de "facteurs à domicile".

L'information disait en substance qu'il était présentement impossible de penser à installer un système de facteurs à Montmagny, non principalement à cause d'un manque de

points d'arrêts, mais bien à cause du régime d'austérité du gouvernement fédéral.

Nous recevons à ce sujet le communiqué suivant du député fédéral du comté, M. Jean-Paul Cook:-

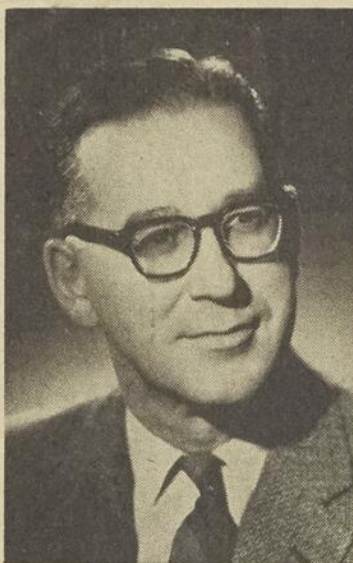
A la suite de mon élection le 18 juin dernier, j'ai entamé des démarches auprès du ministère des Postes afin de doter Montmagny d'un service de livraison postale à domicile. A-

(Suite à la page 8)

## M. Paul-D. Normandeau quitte la Compagnie A. Bélanger

Récemment promu à la fonction de "directeur industriel" de la S.G.F. (Société Générale de Financement), organisme mixte du gouvernement provincial et de l'entreprise privée et formé il y a un an pour subvenir aux besoins financiers des industries canadiennes-françaises, pour en développer de nouvelles ou pour initier les industries nécessaires au développement de la province, M. Paul-D. Normandeau, gérant général de la Cie A. Bélanger de Montmagny, quittera bientôt ses fonctions dans cette entreprise pour assumer celles de cette nomination.

Lors d'une entrevue qu'il nous accordait à la suite de l'annonce officielle de sa nomination à la direction de



Paul-D. Normandeau

S.G.F. avec MM. Gérard Filion et Jean-Noel Domey, M. Normandeau nous informait qu'il ne laissera cependant la gérance de A. Bélanger Ltée que progressivement d'ici quelques mois. M. Normandeau ne peut préciser pour le moment qui le remplacera à la tête de cette importante industrie locale; le choix de son remplaçant revient au Conseil d'administration de la compagnie financière Corpex, qui acquerra Bélanger, il y a quelques années.

M. Normandeau est hautement qualifié pour remplir l'importante fonction qui vient de lui être dévolue. Ingénieur professionnel, M. Paul-D. Normandeau a fait carrière dans

(Suite à la page 5)

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny  
le vendredi de chaque semaine par  
**LE PEUPLE**, Limitée

A la Rédaction:  
P. Gros d'Aillon



Réal Laberge  
C.P. 128



EDITORIAL

## Sommes-nous déjà en Etat faciste ?

Par François-Albert ANGERS

Le gouvernement veut étatiser les coopératives d'électricité. Le gouvernement refuse aux coopératives d'électricité les prix avantageux qu'il consent aux compagnies. Le gouvernement nie aux coopératives d'électricité l'avantage du tarif uniforme qu'il prépare pour les clients de l'Hydro. Le gouvernement dénie aux caisses populaires la possibilité de contribuer à l'expansion économique du Québec autrement que par le truchement de la société mixte d'Etat qu'est la Société générale de financement.

Voilà des gros titres sensationnels que nous aurions dû voir dans nos journaux dits populaires et censément en lutte contre tout ce qui est rétrograde. Voilà qui devrait apparaître à leurs yeux aussi sensationnel que la nationalisation de l'électricité, car peut-on imaginer mesures plus réactionnaires, mesures plus rétrogrades, que celles qui visent à bloquer l'expansion de ces institutions populaires par excellence que sont les coopératives.

Sous cet aspect, ce qui se passe actuellement est scandaleux. Depuis au delà de vingt ans, en effet, un mouvement de fond est amorcé pour que nos caisses populaires, devenues ce que nous avons de plus puissant au Canada français, puissent utiliser leurs capitaux autrement que pour financer les gouvernements et les municipalités, alors que l'exploitation de nos ressources est abandonnée aux capitaux étrangers. Les dispositions légales d'une ancienne loi ne le permettaient pas; et depuis pas loin d'une dizaine d'années je pense, le désir des coopérateurs, de faire amender cette loi, a piétiné devant le désir de l'ensemble du mouvement coopératif d'en profiter pour effectuer une refonte générale de la législation coopérative, puis devant les tergiversations de nos mécanismes gouvernementaux et parlementaires.

### Intervention abusive

Il y a eu aussi, en ce qui concerne les caisses populaires, la prudence, en bonne partie légitime et certainement très compréhensible des dirigeants, d'éviter des engagements prématurés dans des domaines risqués. Mais il est clair que cette fois-ci, l'absence de dispositions appropriées dans le nouveau projet no 8 sur les caisses d'épargne et de crédit résulte d'une intervention gouvernementale abusive. Du moins est-ce clairement ce que nous dit la nouvelle de *La Presse* du 25 janvier. Quand on sait déjà par ailleurs que dans une loi de la dernière session, le gouvernement a autorisé les caisses populaires à acheter des actions de la Société générale de financement, on comprend malheureusement trop bien ce qui semble se passer: la main-mise, par le gouvernement, aux seules fins de sa politique, sur les fonds disponibles dans une entreprise d'initiative privée, et coopérative au surplus. A ces fins, on refuse de permettre un amendement attendu depuis un quart de siècle et qui permettrait à nos caisses d'étendre librement leur action, de leur propre initiative, et sous le contrôle de leurs propres membres, qui sont le peuple du Canada français.

Si cela ne doit pas être révisée en comité, il ne restera à mon sens aux caisses qu'une seule issue: refuser de souscrire aux titres de la Société de financement. Car cela, en dépit du caractère ennuyeux de pareille décision, devient affaire de bien commun. Il est indiscutablement de bien commun, que l'Etat ne crée pas ses organismes d'initiative économique pour embarrasser, mais bien pour étayer

l'initiative privée ou pour la compléter. Et cela devient totalement indiscutable quand l'initiative privée en cause est coopérative, c'est-à-dire essentiellement et sagement populaire et démocratique. Au surplus, l'attitude gouvernementale en l'occurrence devient d'autant plus odieuse que par le truchement de la Société générale de financement, les capitaux du secteur coopératif se trouvent détournés, seront en grande partie détournés, vers l'aide au secteur capitaliste. Je veux être bien compris: je ne me scandalise pas de l'initiative capitaliste. J'admire la largeur d'esprit des coopératives qui, dans l'intérêt de l'ensemble de la collectivité canadienne-française, consentent à collaborer avec le gouvernement même si leurs fonds doivent aider des entreprises capitalistes. MAIS QU'ON INTERDISE ENSUITE AUX CAISSES DE POURSUIVRE LIBREMENT LEUR PROPRE DEVELOPPEMENT EN LES EMPECHANT D'UTILISER ELLES-MEMES LA FORMULE DE LA COMPAGNIE POUR EDIFIER LEURS SUPER-STRUCTURES OU POUR S'ADJOINDRE PAR DES PRISES DE CONTROLE DES ENTREPRISES DEJA EXISTANTES, IL N'Y A PAS ENCORE UNE FOIS AUTRE CHOSE A DIRE QUE SCANDALE!

### Esclaves de l'Etat

Notons, au surplus, que par ce procédé on interdit à notre plus puissante organisation financière, parce que coopérative, ce que n'importe quelle entreprise de finance étrangère fait actuellement et peut faire n'importe quand en venant s'installer dans Québec et en s'organisant selon notre propre loi des compagnies. En somme, voilà nos coopératives esclaves de l'Etat, parce qu'elles sont à nous, le peuple. Qui a osé dire qu'il ne faut pas craindre de se fier à l'Etat, parce que l'Etat est l'un des nôtres? Il est vrai que le proverbe a dit depuis longtemps qu'on n'est jamais aussi mal servi que par les siens!

Précisons le débat. Dans la nouvelle loi des caisses d'épargne et de crédit, l'article 82 ne permet aux caisses d'acheter aucune sorte d'actions (sauf celles de la SGF en vertu de la loi de cette société), ni d'autres obligations industrielles ou financières que celles des associations coopératives, ou fédérations de coopératives. En somme, la même politique que celle de Duplessis, qui protège le secteur capitaliste contre toute intrusion coopérative dans le secteur capitaliste. Bien plus, avec la combinaison de la SGF, on tend plutôt à saigner le secteur coopératif pour détourner une partie de son énergie au profit du secteur capitaliste.

Or les dispositions légales actuelles constituent une entrave insupportable à l'épanouissement de l'activité des caisses. Il leur devient impossible de créer, par voie de sociétés par actions dont elles peuvent contrôler les actions et, aussi, en offrir au public, les

(Suite à la page 7)

## On en parle, en VILLE...

par Réal LABERGE

Montmagny jouira de deux amples voies d'accès à l'Autoroute Transcanadienne, à moins que l'on change encore d'idée....! Le tracé actuel prévoirait un rond-point sur l'emplacement du petit "Canada", un tunnel sous la voie ferrée du CNR, un pont sur la Rivière du Sud et un second rond-point à la croisée des chemins du Rosaire et du Rocher-de-la-Chapelle.

□

C K B M, notre poste de radio local, célèbre aujourd'hui son 9ième anniversaire; toutes nos félicitations; et tout particulièrement pour cette 9ième année, ou C K B M a amélioré grandement son service: antenne de 300 pieds, poste-relai à Ste-Anne de Beaupré, puissance augmentée à 1000 watts et bientôt unité mobile.

□

Québec-Téléphone a commencé à attribuer les nouveaux numéros de téléphone qui entreront en vigueur le 2 juin, avec le nouveau système automatique; les numéros seront entièrement composés de chiffres; d'abord le code indicatif pour Montmagny 248, qui sera suivi de quatre autres chiffres. Nous désirons souligner la bonne pensée de Québec-Téléphone de redonner autant que possible aux maisons d'affaires, leurs anciens numéros: ainsi le numéro actuel du Journal Le Peuple, qui est 533, deviendra 248-0533.

□

C'est samedi soir, à partir de 6 h. p.m., que les Châtelaines, seigneurs et autres collaborateurs du Carnaval visiteront nos foyers pour vendre la "Flamme" du Carnaval. Prix de chaque "Flamme": \$1.00. Une somme de \$1,000 sera attribuée entre les 20 heureux possesseurs d'une flamme BLEUE. CKBM radiodiffusera la remise des prix à 11 h. p.m.

□

Dimanche après-midi, grande parade et arrivée de Vol-au-Vent; le tout sera suivi de danses populaires autour du Palais de Glace, dans la cours de l'Ecole Beaubien.

□

Le Carnaval "Spatial" des Jeunes est lui aussi en pleine période d'activités. Vendredi soir et samedi dernier, des centaines de jeunes aux costumes les plus bizarres, entouraient le Bonhomme Spatial au sous-bassement de l'église St-Thomas et à l'Ecole Beaubien. La vente du Bonhomme Spatial a rapporté \$850.00, mais la bienveillante collaboration de nombreux organismes sociaux de Montmagny portera le budget du Conseil des Loisirs à \$1,500 qui seront distribués en prix et récompenses de toutes sortes, au cours du Carnaval Spatial.

□

De nouveau, ce soir, le Bonhomme Spatial et ses centaines de joyeux lutins, parcourront nos rues pour annoncer les activités de la fin de semaine: Fête des enfants, samedi, à 9.30h. a.m., à l'Ecole St-Thomas et soirée récréative des adolescents et jeunes travailleurs, samedi soir, à l'Ecole Beaubien.

□

Vu que la présente semaine est tout spécialement dédiée au Hockey Mineur par tout le pays, nous vous invitons instamment à suivre la devise du mouvement: "N'ENVOYEZ PAS VOTRE ENFANT SEUL A L'ARENNA, ACCOMPAGNEZ-LE.

□

Il semble bien que depuis quelque temps nous soyons abonnés.... aux tempêtes de fin de semaine. Espérons que le coup dur de la semaine dernière était le dernier de la série!

# DECES

## M. Joseph NADEAU

Au Foyer d'Youville de Montmagny, le 14 janvier, à l'âge de 73 ans est décédé, M. Joseph Nadeau époux de Dame Angéline Nadeau.

Les funérailles ont eu lieu, jeudi le 17 janvier, à 9 hres, à l'église St-Thomas de Montmagny.

La direction funéraire a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

## M. Eddy BOULET

A Montmagny est décédé le 23 janvier à l'âge de 57 ans et 3 mois, M. Eddy Boulet, époux de Dame Julia Gagné.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil: sa belle-mère, Mme Vve Edouard Gagné; ses enfants: Marcel, Roland, Mme J.-Guy Labonté (Jeanne), J.-Yves, Ghislaine, Jeannine, Raymond, Gisèle, Michel et Marielle Boulet.

Il laisse également bon nombre d'autres parents et amis.

Les funérailles eurent lieu le 26 janvier, en l'église St-Thomas de Montmagny.

La direction funéraire avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

## M. Charles-Omer BERNIER

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 25 janvier, est décédé M. Charles-Omer Bernier, shé-

rif pour le district de Montmagny. Il était âgé de 44 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Pauline Carignan et ses trois enfants: Raymond, Gilles et Claude.

Un nombre considérable de parents et amis lui survivent.

Les funérailles ont eu lieu, mardi le 29 janvier, à l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, de Montmagny.

## M. Lucien FISET

Au sanatorium de Ste-Germaine de Dorchester est décédé le 24 janvier à l'âge de 46 ans, M. Lucien Fiset fils de M. et Mme Albert Fiset de St-Pierre de Montmagny.

Outre son père et sa mère il laisse dans le deuil: ses frères et soeurs: Arthur, Chs-Eugène, Odilon, Léopold, Mme Roland Cloutier (Gemma), d'Otawa, Mme Philippe Gérard (Colette), de St-Louis de Pintendre, et Mlles Anita Fiset.

Il laisse également d'autre parent et amis.

Les funérailles eurent lieu mardi le 29 janvier, en l'église de St-Pierre de Montmagny.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, de Montmagny.

Aux familles que ces deuils affligent, nous offrons nos plus sincères condoléances.

## Ecole de Métiers de Montmagny

### EXAMEN SEMESTRIEL

(Janvier)

#### 1<sup>è</sup> METIERS

##### Section "A"

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Beaudoin, Jules .....    | 86.3% |
| Ouellet, Adrien .....    | 76.1  |
| Chouinard, Rosaire ..... | 74.1  |
| Caron, André .....       | 72.6  |
| Duval, Ghislain .....    | 72.   |

##### Section "B"

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Duchesneau, J.-Claude .. | 85.2% |
| Giasson, Roger .....     | 78.8  |
| Laflamme, Lionel .....   | 77.3  |
| Gamache, Yvon .....      | 75.3  |
| Gagné, Denis (G) .....   | 73.7  |

##### Section "C"

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Morin, Jean .....         | 81.1% |
| Rivard, Clément .....     | 77.4  |
| Langevin, Jean-Guy .....  | 76.8  |
| Morin, Lionel .....       | 76.   |
| Messervier, Raymond ..... | 75.4  |

#### 2<sup>è</sup> METIERS

##### Section "A"

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Cadrin, Jean .....       | 86.4% |
| Avoine, Clément .....    | 75.7  |
| Bérubé, Roger .....      | 75.7  |
| Fournier, Germain .....  | 72.8  |
| Corriveau, Fernand ..... | 71.8  |

##### Section "B"

|                        |       |
|------------------------|-------|
| Marier, Jean-Guy ..... | 87. % |
| Ouellet, Glorien ..... | 80.2  |
| St-Pierre, Vital ..... | 80.2  |
| Tardif, Clément .....  | 77.5  |
| Mercier, Gilles .....  | 74.1  |

#### PREPARATOIRE

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Marquis, Jean-Marc ..... | 77.6% |
| Martineau, Noel .....    | 76.1  |
| Després, Claude .....    | 75.5  |
| Morin, Raynald .....     | 73.8  |
| Gaudreau, Martin .....   | 73.7  |

#### 1<sup>è</sup> SPECIALISATION

|                        |       |
|------------------------|-------|
| Ouellet, Jacques ..... | 86.5% |
| Rousseau, André .....  | 80.4  |
| Bolduc, Yves .....     | 73.8  |
| Buteau, Armand .....   | 71.7  |
| Gamache, Fernand ..... | 71.4  |

#### 2<sup>e</sup> SPECIALISATION

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| St-Onge, Jean-Claude ..... | 88.2% |
| Deladurantaye, L. ....     | 80.5  |
| Gagné, Robert .....        | 79.2  |
| Nicole, Conrad .....       | 78.4  |
| Masson, Georges .....      | 75.7  |

### A l'intention des ruraux

## Si ça peut vous aider

par  
**Louis-Joseph Pigeon, m.p.**,  
secrétaire parlementaire du  
ministre de l'Agriculture  
du Canada

La semaine dernière, j'attirais votre attention sur l'existence de la Société du crédit agricole, dont l'objectif principal est de vous fournir le crédit voulu pour mener à bien l'exploitation de votre ferme.

Quel genre de garanties faut-il pour bénéficier de ce crédit? Il existe à ce sujet deux stipulations décrites dans la Loi sur le crédit agricole de 1959.

En vertu de la Partie 11 de la Loi, vous pouvez emprunter sur la garantie foncière seulement un montant n'excédant pas le moindre de 75% de la valeur estimative ou \$20,000 pour une seule et même entreprise agricole.

En vertu de la Partie III, vous pouvez emprunter sur la garantie foncière et vos biens meubles. Ce dernier emprunt intéresse particulièrement ceux d'entre vous qui décident de se lancer en agriculture avec un capital limité. Il est en effet conçu de façon à fournir tous les besoins en crédit à long et moyen termes aux jeunes cultivateurs (de 21 à 45 ans exclusivement) qui ont les aptitudes et l'expérience voulues, mais peu de moyens financiers.

Les prêts accordés en vertu de la Partie III ne peuvent toutefois excéder le moindre de \$27,500 ou 75% de la valeur totale du bien-fonds, du troupeau de base et des instruments aratoires nécessaires à l'exploitation de la ferme offerte en garantie.

Tout prêt consenti en vertu de la Partie III compte deux points importants. Le premier point autorise la Société à surveiller votre exploitation agricole et à vous conseiller au besoin, jusqu'à ce que le solde du prêt ait été réduit à 65% de la valeur estimative des biens offerts en garantie.

Le deuxième point a trait à l'assurance-vie dont l'agriculteur peut disposer par l'inter-

médiaire de la Société, exigée pour tous les prêts et pour un montant égal au solde normal du prêt.

Ces deux points présentent un intérêt particulier. Ils vous offrent une aide valable dans la gestion de votre ferme et vous procurent ainsi qu'à votre famille des assurances supplémentaires qui représentent une protection maximum et un risque minimum dans vos projets d'expansion.

En vous aidant à atteindre les objectifs pour lesquels vous empruntez, la Société montre qu'elle ne veut pas vous laisser vous débrouiller tout seul; du même coup, elle fait preuve d'un véritable intérêt dans la réalisation du but que vous poursuivez: l'augmentation de vos revenus et le relèvement de votre niveau de vie.

Bien entendu, l'assurance-vie sur votre emprunt prévoit le remboursement intégral du prêt advenant par malheur votre décès — si bien que votre famille sera entièrement protégée, quoi qu'il arrive.

La disposition de la Loi sur l'assurance-vie n'est pas obligatoire à l'égard des prêts autres que ceux de la Partie III, mais elle est également valable pour tout emprunteur qui désire s'en prévaloir. A mon avis, cette forme de protection peut être très utile, quel que soit le genre d'emprunt.

Depuis son établissement en 1959, la Société a accordé des emprunts servant à l'acquisition d'autres terres, la construction ou la modernisation des bâtiments de ferme, l'achat de bétail et d'équipement agricole nécessaire, l'achat de chaux, d'engrais et de semence pour l'établissement de cultures permanentes, même à la consolidation ou la libération de certaines dettes.

De nouveau, en octobre dernier, des amendements ont été apportés à la Loi du crédit agricole de manière à donner encore plus d'ampleur au travail de la Société.

Ma chronique de la semaine prochaine traitera de ces récentes modifications dont certains d'entre vous seront peut-être appelés à bénéficier.

**LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.**

### BOUCHERIE — EPICERIE

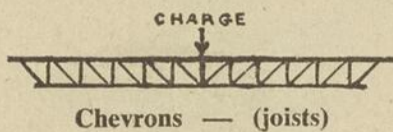
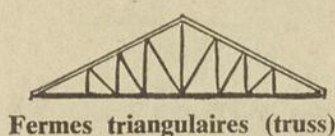
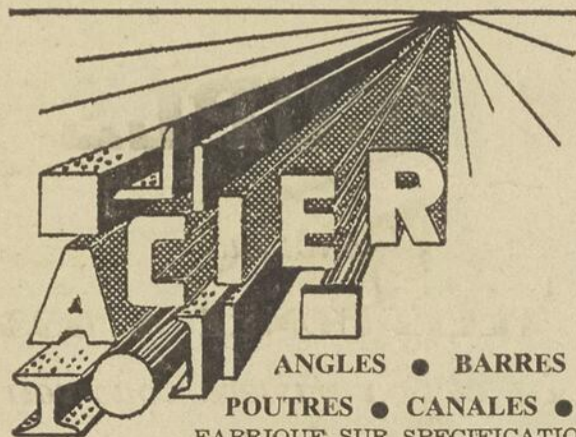
## MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811  
à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

## La Compagnie MORIN & Fils Limitée Sons Co. Ltd.



Plaques d'acier — coupées

ANGLES • BARRES  
POUTRES • CANALES • PLAQUES  
FABRIQUE SUR SPECIFICATION  
FER DE STRUCTURE — ACIER D'ARMATURE

TELEPHONE 338  
PHONE

CASIER POSTAL 490  
P. O. BOX

SERVICE D'INGENIEUR  
60, 4<sup>e</sup> AVENUE, MONTMAGNY

### C'EST LE TEMPS D'ACHETER OU DE VENDRE VOTRE PROPRIETE COMMERCE, etc.

Prêt en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Hypothèque.

## Les Immeubles Montmagny Enr.

Rue du Quai Montmagny Tél.: 936  
Québec Tél.: MA 3-4331

### Pour vos placements d'argent

En actions - obligations ou fonds mutuels

Consultez sans obligation de votre part notre représentant autorisé

## Jacques Gaudreau

18, rue Collin — Tél.: 778w — Montmagny, P.Q.

## L. G. Beaubien & Cie Ltée

70, rue St-Pierre

Québec

**Campagne du...**

(Suite de la page 7)

**BERTHIER**

\$10.00 La Municipalité de Berthier.  
\$5.00 Mme Napoléon Mercier.  
\$3.00 Mgr Albert Painchaud.  
\$2.00 M. le chan. Gérard Gariépy, M. Rosario Bilodeau, Mlle Hélène Bossé, M. Ovide Boucher, M. Emile Mercier, M. P.-Eug. Mercier, M. J.-B. Talbot

**CAP ST-IGNACE**

\$25.00 La Municipalité de Cap St-Ignace.  
\$5.00 M. Napoléon Caron.  
\$2.00 Cercle des Fermières, M. Camille Couillard, Edouard Dela durantaye et Fils, M. Gérard Fortin, M. Roch Fortin, M. l'abbé Joseph Hudon, Mme J.-Alphonse Bélanger, M. Réal Bélanger, M. J.-Henri Bernier, Mlle Marie-Rose Bernier, Mme Paul Bernier, M. Charles Boseret, M. Alfred Caron, M. Geo. Caron, M. Lucien Caron, M. Ulric Fournier, M. Emile Francoeur, M. Jean-Paul Gagné, M. Amédée Gamache, M. Hector Gamache, M. Gérard Guimond, Mme Léonard Guimont, M. Narcisse Leblanc, M. Wilfrid Lemieux, M. Emile Méthot, M. Léon Richard, M. Amédée St-Pierre, M. Maxime St-Pierre, M. Alfred Théberge, M. Dechampplain Thibault.

**DAAQUAM**

\$2.00 Mme Léonce L'Heureux.

**ILE AUX GRUES**

\$10.00 Conseil Municipal.  
\$2.00 M. l'abbé J.-Paul Boulanger, M. Freddy Masson, Grosse-Ile.

**LAC FRONTIERE**

\$2.00 Municipalité du Lac Frontière.

**N.-DAME DU ROSAIRE**

\$2.00 M. l'abbé Liguori Lemieux, M. Elzéar Bélanger, M. Emile Collin, M. Joseph Côté, M. Joseph Fournier, M. Hector Gaudreau, M. Joseph Morin, M. Cajétan Noel, M. Philippe

Noel, M. David Théberge, M. Emile Mercier.

**STE-APOLLINE**

\$2.00 La Municipalité de Ste-Apolline, M. L. Guimont.

**STE-EUPHEMIE**

\$25.00 Conseil Municipal.  
\$2.00 M. Willie Bolduc, M. Willé Comeau, M. Emile Noel.

**ST-FABIEN**

\$10.00 Conseil Municipal.  
\$2.00 Mme Valérien Bélanger, M. l'abbé Loyola Caron, M. Albert Carbonneau, M. Rosario Fortin, M. Alfred Lemelin, Mme Davila Royer.

**ST-FRANCOIS**

\$15.00 Conseil Municipal.  
\$5.00 Société Coopérative Agricole de St-François.  
\$2.00 M. Alphée Blais, M. Adélard Bonneau, M. P.A. Boulet, M. J.-Xavier Buteau, Con. de N.-Dame, M. Jacques Dumas, M. Jos. A. Dumas, M. Albert Noel, M. Antonio Fiset, La Cie A. Garant et Fils, M. Oscar Garant, M. Athanase Gaulin, Dr Lucien Gervais, M. Sarto Jean, M. Antonio Lamonde, M. Evariste Lamonde, M. Gérard Lamonde, M. Laurent Lamontagne, M. Ernest Lavoie, Mlle L. Marceau, M. Jean-Paul Morin, M. Joseph L. Morin, M. Richard Morin, M. Solfrid Morin, M. Agénard Picard, M. Anatole Roy, M. Clément Roy, M. Jean-Paul Simard, M. Léopold Théberge.

**ST-JUST**

\$5.00 Conseil Municipal.

**STE-LUCIE**

\$5.00 M. J.R. Corriveau.  
\$2.00 M. L. Philippe Bertrand, Couvent de Ste-Lucie, M. Antonio Falardeau.

**ST-PAUL**

\$50.00 Conseil Municipal.  
\$10.00 M. Raymond Blais.  
\$5.00 M. Paul-Omer Blais, M. J.-Paul Cloutier, M.P.P.

\$2.00 M. Gaston Blais, Mme Joseph Ed. Blais, M. Ferdinand Blais, M. Albert Chabot, M. Eugène Chouinard, Mme Maurice Cloutier, M. Elzéar Dubé, M. William Flemming, Dr Georges Gervais, M. l'abbé Robert Hudon, M. Antonin Nicole, M. Paul Proulx, M. Alphonse Talbot.

**ST-PIERRE**

\$25.00 Conseil Municipal.  
\$5.00 M. Léopold Cloutier.  
\$3.00 M. Léandre Picard.  
\$2.00 Mme Jos. Baillargeon, M. Sylvio Blais, Mme Joseph Bouffard, M. Eugène Caron, M. Thomas Caron, M. Bernard Casault, Mme Gabrielle Cloutier, M. Jean J. Cloutier, M. Moise Cloutier, M. Maurice Delagrave, M. Arthur Fiset, M. Lionel Fortin, M. Philippe Gagnon, M. Raoul Gaudreau, M. l'abbé L. G. Paquet, M. Jos. L. Picard,

**Vente de la...**

(suite de la page 1)

les instructions requises pour obtenir l'un des prix variant entre \$250 et \$25.00. La publication des noms des gagnants sera assurée par une émission spéciale du poste CKBM, à partir de 11 h, p.m. Les "flammas" seront vendues cette année au même prix qu'aux années précédentes, soit \$1.00 par chandelle; étant donné que les boîtes contiennent ordinairement deux chandelles, le prix de chaque boîte revient donc à \$2.00. On sait que la vente des "flammas du Car-

naval" constitue le principal revenu du Carnaval d'Hiver et sert de base à l'attribution proportionnelle de votes acquis pour chacune de nos quatre châtelines d'après le montant de ventes rapporté par sa seigneurie, lors du couronnement de la Dame de Montmagny. C'est ainsi que plus une châteline voit ses supporteurs acheter de sa seigneurie un plus grand nombre de "flammas", plus elle accroît ses chances de remporter les trois votes qui lui mériteront le titre envié.

Souscrivons donc généreusement au Carnaval de Montmagny, tout en accumulant les chances de gagner l'un des vingt prix en argent d'une somme totale de \$1,000 et tout en collaborant également à l'élection de la châteline de notre choix.

M. Alexandre Proulx, M. Zoltique Proulx, M. Alexandre Roy, M. Rolland Samson, M. Marcel Samson, M. Wilfrid Samson.

A

**CKBM**

Un sensationnel programme-concours

**Les Figures de l'Histoire du Canada Français**

présenté par


**WAMPOLE**

à 9.10 a.m.

lundi-mercredi-vendredi.

Pour de plus amples informations écoutez CKBM

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession  
Puis-je vous être utile?

**Ls-P. Fortin**

C.P. 1033      Tél.: 960  
Montmagny  
SUN LIFE DU CANADA

■ **VOTRE PAPETERIE**  
*commence à s'éduiser?*



- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Quelque évènement social se prépare ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?



alors pas un instant à perdre

rendez-vous à

**l'Imprimerie "LE PEUPLE"**

6, rue du Peuple  
**MONTMAGNY**

\*\*\*\*\*



Venez au plus tôt ou

**TELEPHONEZ A 533**

\*\*\*\*\* et l'on passera vous voir

## A Montmagny...

(Suite de la page 1)

prié, sera érigé une voie d'accès large de 100 pieds; cette rampe d'accès doit effectuer une légère courbe en direction nord-est pour rejoindre la route nationale No 2 et la ville de Montmagny, un peu à l'ouest du garage Dallaire.

De ce rond-point, à l'extrémité ouest de la 7ième Rue, l'autoroute passera en arrière du secteur des industries de Montmagny pour enjamber la Rivière-du-Sud à environ un demi-mille de la traverse du Chemin de Fer. Nous ne possédons pour l'instant aucune donnée sur la structure du pont qui devra y être aménagé, étant donné que l'autoroute doit être convertie de quatre voies à deux dans les environs de Montmagny.

Sur la rive sud de la Rivière-du-Sud, un second rond-point doit être construit pour permettre la liaison avec les différentes routes qui s'y rejoignent. Il doit être situé un peu à l'est de la croisée des chemins de Notre-Dame du Rosaire et du Rocher de la Chapelle.

De ce deuxième rond-point, le tracé se dirigerait vers le nord-ouest pour passer au sud de la Rivière du Bras St-Nicolas et continuer ensuite vers Cap St-Ignace en longeant la chaîne des Montagnes. Comme nous le disions antérieurement, l'autoroute n'aura plus à ce moment que deux voies simples jusqu'aux frontières du Nouveau-Brunswick.

## Barn-Dance a St-Francois, le 2 fév.

"Samedi soir, le 2 février, au "Rendezvous des Copains", une soirée type "Barn-Dance" sera organisée en hommage à la duchesse Simonne lère, du Festival de l'O.T.J. de St-François Inc.

"Deux orchestres, soit de musique moderne et canadienne, ajouteront de la "couleur" à cette soirée où la chemise sport pour les hommes et la jupe pour les dames seront dans le "ton".

"Alors encourageons le Festival de St-François qui est la pierre angulaire de l'Oeuvre des Terrains de Jeux".

"Alors encourageons le Festival de St-François qui est la pierre angulaire de l'Oeuvre des Terrains de Jeux".

### A Cap St-Ignace

## Grande souscription

Présentement à Cap St-Ignace, il se fait une grande souscription au profit du terrain de jeux O.T.J.

Tous et chacun sont invités à souscrire généreusement.

Tous ceux qui donneront un

dollar et plus, auront droit au tirage de magnifiques prix. Ceux qui donneront plus de \$5.00, verront leur nom s'inscrire au tableau des **généreux donateurs**, qui se trouve dans le chalet des sports.

Encourageons nos responsables, en répondant avec empressement à cette invitation. C'est l'affaire de tous, puisque tous, jeunes et moins jeunes aiment se récréer. **F.S.**

## M. Paul-D.

(suite de la page 1)

l'industrie, notamment chez Eagle Pencils à Drummondville. Outre la gérance de Bélanger-Defrostomatic, il était administrateur de la Corporation d'Expansion Financière, de la Campagne d'Assurances-Vie du St-Laurent, de Henri Vallières Ltée. Il a également occupé les fonctions de président-général de l'Association Professionnelle des Industriels, de président de la Chambre de Commerce de Drummondville, et de directeur du Conseil d'Orientation Economique de la Province.

Il est indubitable que son départ constitue une grande

perte pour Montmagny, où sous ses initiatives la compagnie Bélanger procédait graduellement à la formation d'un complexe industriel des plus favorables pour l'économie de notre région. Nous lui transmettons nos meilleurs voeux dans ses fonctions nouvelles, qu'il remplira certainement au meilleur intérêt de notre groupe ethnique et de la province.

**LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES**

## Avis de Naissances

### MONTMAGNY

Le 13 janvier est née Clémence, fille de M. et Mme Robert Labonté, né Alma Malenfant. Parrain et marraine M. et Mme Romuald Malenfant, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Eliane Malenfant, tante de l'enfant.

### STE-PERPETUE

Le 17 janvier est née France, fille de M. et Mme Paul Santerre. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Bélanger, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Jacqueline Bélanger, tante de l'enfant.

### ST-EUGENE

Le 20 janvier est née Marie, Jacinthe, Lucille, fille de M. et Mme Paul-Aimé Caron. Parrain et marraine M. et Mme Robert St-Pierre oncle et tante de l'enfant.

Le 20 janvier a été baptisé Joseph, Sylvain, Michel, fils de M. et Mme Henri St-Pierre, née Irène Labbé. Parrain et marraine M. et Mme Gérard Labbé, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Thérèse Labbé, tante de l'enfant.

### ST-FABIEN

Le 21 janvier a été baptisée Marie, Sylvianne, fille de M. et Mme Joseph Bélanger, née Paulette Guillemette. Parrain et marraine M. et Mme Paul-Emile Mercier, oncle et tante de l'enfant.

### ST-AUBERT

Le 16 janvier est née Marie, Claude, Thérèse, fille de M. et Mme Jean-Paul St-Pierre. Parrain et marraine M. et Mme Philippe St-Pierre, oncle et tante. Porteuse Mme Gustave Fortin, grand-mère. Le 22 janvier est né Paul-André,

fils de M. et Mme Raymond Jean. Parrain et marraine M. et Mme Jacques-Henri Bernier, oncle et tante. Porteuse Mlle Nicole Deschênes, tante de l'enfant.

### ST-JEAN PORT-JOLI

Le 21 janvier a été baptisé Marc fils de M. et Mme Rodrigue Bélanger. Parrain et marraine M. et Mme Albio Bélanger, grands-parents. Porteuse Mlle Réjeanne Frève, tante.

Le 22 janvier est née Claire, fille de M. et Mme Marc Deschênes Parrain et marraine M. et Mme Marc Gauvin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Marc Deschênes, maman de l'enfant.

### ST-PAMPHILE

Le 15 janvier est né Francis, fils de M. et Mme Lionel Pelletier. Parrain et marraine M. et Mme Alfred Pelletier, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Henri-Is Blanchet, grand-mère.

Le 20 janvier est né Jean-Pierre, fils de M. et Mme Léo Anctil. Parrain et marraine M. Alain Anctil, frère, Mlle Maryse Anctil, soeur Porteuse Mme Léo Anctil, maman du bébé.

### STE-LUCIE

Le 20 janvier est né Joseph, Gérard, Jean-Noel, fils de M. et Mme Rolland Lachance, née Rita Robin. Parrain et marraine M. et Mme Gérard Lachance, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Alice Lachance, cousine de l'enfant.

Le 20 janvier a été baptisé Joseph, Rémi, fils de M. et Mme Fortunat Lacasse. Parrain et marraine M. Jean-Marie Lacasse, Mlle Louisa Lacasse, oncle et soeur de l'enfant.



M. Benoit Morin



IMPERIAL

a le plaisir d'annoncer la nomination de

**M. Benoit Morin**

comme agent  Impérial

POUR MONTMAGNY ET LA REGION

Pour un service rapide et pour vos besoins en:

- HUILE A POELE
- HUILE A CHAUFFAGE
- SYSTEME DE CHAUFFAGE

- HUILE DIESEL
- GAZOLINE ESSO et ESSO EXTRA

TELEPHONE:

Résidence: 999

Bureau: 138

**CONSULTEZ BENOIT MORIN**

Agent Esso Impérial

Rivière-du-Sud (Coté Nord) Montmagny

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL



## Annonces classifiées

### A VENDRE

Portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po.

Appareils Domestiques Enr.  
127, rue St-Jean-Baptiste  
Tél.: 141 — Montmagny.  
J.N.O.

### VELLA STE-THERESE

Apprécierait toute personne désireuse de se reposer, pour en faire un chez-soi. S'adresser à: Villa Ste-Thérèse, 21 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 1818.

18/1/63-3fs.

### MAISON A VENDRE

Propriété de deux logements; très propre, incluant garage et gazon; située au No. 66, 7ième rue, Montmagny; conditions avantageuses pour couple désirant faire un bon revenu ou un bon placement; pour information seulement, s'adresser à Tél.: 541, Montmagny.

18/1/63-3fs.

NECESSITONS QUELQUES BONS HOMMES pour vendre nos 225 produits garantis dans territoire exclusif. Commission 45% - spéciaux économiques - primes; expérience pas nécessaire. Valise \$25.00; peut être retournée pendant période d'essai de 30 jours. JITO, Dépt. 20, 5130 St-Hubert, Montréal.

### A VENDRE

Camionnette Station-Wagon 1958 Dodge, s'adresser à:  
Léopold Fournier,  
9e Rue, Tél.: 1108.

25/1/2fs.

### BONNE DEMANDEE

Bonne demandée pour travailler à Québec. Ouvrage général, deux enfants, bon salaire.

S'adresser: Le Peuple, C.P. 128, Montmagny. — Tél.: 533.

### Le Journal

est aujourd'hui

l'une des plus

grandes forces

sociales du monde.

### À VOTRE SANTÉ



Fifi, danseuse de ballet,  
A toute heure virevoltoit;  
Tête solide, les jambes fortes et belles  
Grâce à son alimentation rationnelle.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

### A LOUER

Outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité.

Les Appareils Domestiques Enr.  
127, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 141 et 868.

### MAISONS A VENDRE

Résidences et poste commercial. Rue St-Jean-Baptiste; Rue Collin; Rue St-Ignace; Des Erables Nord; St-Magloire Nord; Rue St-Louis; Rue du Quai.

Hébert & Dolan, notaires,  
86, rue de la Gare,  
Téléphone: 1001.

18/1/63-3fs.

### A VENDRE

1 piano à table et 1 piano automatique; en très bon état; à prix d'aubaine. - S'adresser à: Robert Fortin, 12 rue St-Georges, Montmagny - Tél.: 41 ou 41w.

18/1/63-3fs.

### "VOICI AVON..."

est connu de tous par la T.V. Soyez la Représentante de votre voisinage et rendez vos loisirs profitables. Territoires libre à St-Fabien de Panet et à St-Henri de Lévis. Ecrivez à C.P. 432, Montmagny.



### Une petite soeur souriante

Catherine de Saint-Augustin arrive à l'Hôtel-Dieu à l'âge de seize ans. Elle y meurt vingt ans plus tard, après s'être donnée toute entière au service de Dieu et de ses concitoyens.

Tous s'attachent à Soeur Catherine. Elle possède une intelligence pénétrante, un esprit vif, des traits d'un charme exquis. On a dit d'elle: "Son extérieur avait un charme, le plus attirant et le plus gagnant du monde". Par-delà ses qualités naturelles, en connaissant sa vie, on sent en elle la force surnaturelle qui l'anime. Elle s'offre en holocauste pour sauver les âmes, elle est la victime spéciale pour les péchés de la colonie.

En proie à des souffrances sans nom, la petite soeur souriante continue de prodiguer aux malades les trésors de sa charité. Parvenue très jeune à la limite des forces physiques, à trente-six ans seulement, elle se voit délivrée par la mort d'une longue agonie.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,  
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11  
(72)

### LE JOURNAL EST

AUJOURD'HUI L'UNE DES

PLUS GRANDES FORCES

## Docteur Fernand Lizotte, M.D

Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

Heures de bureau:

Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours

Résidence, tous les jours sur demande.

Le soir sur demande également.

107, 5ième Avenue  
LA POCATIERE

TEL.: 148

### MARCEL P. DUPUIS INGENIEUR-CONSEIL

Charpentes: Bois - Acier - Béton  
Travaux Municipaux - Rapport - Estimé

1057 Ave. des Erables  
QUEBEC 6

TEL.: 523-5023

### YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.  
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny  
38, Du Dépôt — Tél.: 361w

### Marcel Ruelland DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Ambulance et corbillard  
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT

Tél.: 363, rue de la Fabrique

Installations et réparations  
électriques  
Travail de tous genres  
en électricité

### ROGER PROULX ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord  
Tél.: 1084 Montmagny

### RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien

Vente d'acc. électriques

Rue St-Jean-Baptiste  
Tél.: 209 Montmagny

### Laurent Normand Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT  
d'ambulance et corbillard  
Cadillac.

26, rue St-Louis — Tél.: 545  
MONTMAGNY

### Viateur CARON, Enr.

- Accessoires d'autos
- Articles de sport
- Articles de maison
- Peinture Flo-Glose

500, Trans-Canada,  
Téléphone: 1101  
Montmagny

## Cartes d'Affaires

### "Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.  
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.  
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.  
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.  
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.  
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.  
Lionel Daigle, B.A., C.A. Louis-Yvan Morin, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955  
Case Postale 97, Haute-Ville

71, rue St-Pierre  
QUEBEC 4.

### "Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.  
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.  
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.  
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.  
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 1003 54, Rue St-Magloire  
Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

### Jean-Paul CLOUTIER

B.A.  
Licencié en  
Sciences commerciales

### Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.  
Notaire

### Gaston CLOUTIER

Courtier  
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire

Saint-Paul de Montminy

Cité de Montmagny,

P. Qué.

## ASSURANCES

"La Laurentienne"  
Assurance sur la vie  
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,  
Responsabilités, Accident  
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

### Me YVON MERCIER

AVOCAT

63, de la Gare - Tél.: 194  
Montmagny

### Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCEUREUR

Edifice Banque Provinciale  
Rue St-Thomas,  
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 954

### Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis - Tél.: 48  
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631

Denis GOBEIL, LL. L.  
AVOCAT

34, rue de la Gare  
Montmagny

### Denis PLANTE NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe  
Louis Pelletier

32, rue St-Thomas  
Tél.: 42 C.P. 209  
Montmagny, P.Q.  
Rés. Manoir des Erables

### Gonzague BELANGER B. A. LL. L. NOTAIRE

Tél. bur.: 592 - Rés.: 767

2 rue St-Jean-Baptiste  
Montmagny

### ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Allard, app. 31

Tél.: 1357 — Rés.: 1357w

# Campagne du Timbre de Noël

## MONTMAGNY

\$100.00

Duplan of Canada.

\$50.00

A. Bélanger Ltée.

\$25.00

Gérard Collin Inc., Conseil Municipal de la Paroisse St-Thomas, Montmagny Furniture, Co. Ltd.

\$10.00

Electrical Mfg. Co. Ltd., M. J. Antonio Paré.

\$5.00

Dr Paul Bigué, Biscuits Montmagny Inc., M. Paul Breton, Caisse Populaire St-Thomas, Henry and Sons Inc., La Fonderie Després, Le Club Richelieu de Mont'y, National Electric Refrigerator Ltd, J.-P.-A. Normand Inc., de L'Islet, M. André Wilchenne.

\$3.00

MM. Gonzague Bélanger, J.-Claude Blouin, Alex. Chouinard, Antonio Côté, Dr Paul Dupuis, Eutrope Méthot, Laurent Normand, Marcel Rueland.

\$2.50

Collège des RR. FF. du Sacré-Coeur.

\$2.00

M. Francis Auclair, Mme Laval Auclair, Audet et Frères, M. Ovilva Bard, Mlle Estelle Beaudoin, M. J.-P. Beaumont, M. Ubald Beaumont, M. Wellie Beaumont, Mme Alexandre Béchar, Mlle Angéline Béchar, Mlle Diana Béchar, M. Alfred Bélanger, M. Paul Bélanger, M. Wilfrid Bélisle, Dr Louis Belleau, M. Belzile, Mme Chs les Bergeron, Mlle M.-Aimée Bernatchez, Mlles Maria et Ida Bernatchez, Mme Wenceslas Bernier, M. André-Albert Blais, Mlles Léontine et Yvonne Blais, Mlle Marie-Paul Blais, M. Bertrand Blanchard, M. Emilien Blanchet, M. Eugène Blanchet, M. Robert Blouin, Bolduc et Fils, M. Bertrand Bouchard, M. Jean-Paul Bouchard, M. J.-P. Boucher, M. Antoine Boulanger, M. Arthtur Boulanger, M. Emile Boulanger, M. Joseph Boulanger, Mme Lucien Boulanger, M. Roger Boulanger, M. Antoine Boulet, M. Guy Boulet, M. Henri Boulet, épi., M. Henri Boulet, fils., M. Ls Boulet, jr., M. Rosaire Boulet, Mlle Yvonne Boulet, Ed. BoutinEnr., Mlle Rose-A. Boutin, M. Victor Bouley, Brigade Ambulancière St-Jean, (Sec. Féminine), M. Eugène Brochu, M. l'abbé Joseph Brochu, Caisse Populaire de St-Mathieu, Mme Paul Carignan, M. Lauréat Caron, M. Odilon Caron, M. Victorien Caron, M. Xa-

vier Caron, fils, M. Gabriel Carré, Mlle Marianne Carrier, M. Antonin Casault, Mme Gérard Casault, M. Paul Casault, M. Paul-Henri Casault, M. Philippe Casault, Cercle des Fermières, M. Léandre Chabot, M. Laurent Chabot, M. Paul-Emile Charbonneau, Chevaliers de Colomb de Mont'y, M. Lionel Clavet, M. Lucien Clavet, Mlle Estelle Cloutier, M. Georges Cloutier, M. Léon Cloutier, M. Adrien Collin, M. Albert Collin, M. Armand Collin, Mme Daniel Collin, M. Denis Collin, M. Ernest Collin, M. Léonce Collin, M. Ls-Ph. Collin, M. Paul Collin, Collin Lumber Co. Ltd., M. Maurice Collin, M. Raymond Collin, Con. N.-Dame de Mont'y., M. Adolphe Corneau, M. J.-M. Corneau, Mlle Jeannine Corneau, M. Marcel Corneau, M. André Corriveau, Mme Candide Corriveau, M. Gérard Corriveau, M. Jules Corriveau, M. Lionel Corriveau, M. Alfred Côté, M. Julien Côté, M. Laurent Côté, M. Léo Côté, M. Ls-Ph. Côté, M. Raymond Côté, M. René Côté, M. Chs-Henri Couillard, M. J.-Bte Couillard, M. Ls-Albert Couillard, M. Marcellin Couillard, M. Noel Couillard, M. Paul-Henri Couillard, M. Roméo Couillard, M. Aimé Coulombe, Mme Alfred Coulombe, M. Arsène Coulombe, Mme Arthur Coulombe, M. Emile Coulombe, M. Ernest Coulombe, Mme Eustache Coulombe, M. Florian Coulombe, M. J.-Bte Coulombe, M. Odilon Couture, M. Ray.-R. Coulombe, Mme Ernest Courcy, M. Gérard Courcy, Mlle Laurentine d'Amours, M. Robert Dessylva, M. Robert Daveluy, M. Alyre Deladurantaye, M. Lauréat Denault, Mlle Ethel Deschamps, M. Roger Desfossés, M. Alfred Desjardins, M. Pierre Després, M. Roger Després, M. Ulric Després, M. Georges Desrosiers, M. Emmanuel Dion, Dr J.-M. Dionne, M. Camille Dominique M. Henri Doré, M. Lucien Drouin, Mme Noé Dufour, M. J.-Jacques Dumas, M. Noel Duval, Ecole St-Mathieu, Ecole St-Pie X., M. Léandrus Emond, Mme Rolland Emond, M. Philippe Fiset, M. Jean-C. Fortin, Mme Paul Lortin, M. Paul Fournier, M. Pierre Fournier, Mlle Germaine Fradette, M. Lorenzo Fradette, M. Cléophas A. Gagné, M. Edmond Gagné, M. Gérard Gagné, M. Lionel Gagné, M. Ls-René Gagné, M. Raoul Gagné, M. J.-A. Gagnon, M. Marcellin Gamache, M. Philippe Gamache, M. Rosario Ga-

mache, Mlle Claudette Gaudreau, M. Geo.-Henri Gaudreau, M. Jos. Gaudreau, M. Léopold Gaudreau, M. Médéric Gaudreau, M. Omer Gaudreau, M. Wilson Dionne, M. Eug. Gaumont, M. Joseph Gaumont, Mlle Juliette Gaumont, Mme Maximilien Gaumont, M. Amédée Gauthier, Dr Cajetan Gauthier, Mlles Marie-P. et Imelda Gazé, Mme Maurice Gazé, M. Bertrand Gendreau, M. Edouard Gendreau, M. Emile Gendreau, M. Lucien Gendreau, Mme Joseph Gendron, M. L.-G. Genest, M. Philippe Giasson, M. Denis Gobeil, Dr Emmanuel Gobeil, M. J.-Paul Gosselin, M. Donat Grégoire, M. Ludger Gendron, Mlle Corrinne Guillemette, M. Adrien Guimont, M. Claude Hamelin, Hébert et Dolan, M. Jules Hébert, Hotel-Dieu de Mont'y, M. Elie Jacques, M. Salustes Jacques, Mme Charles Joncas, M. Daniel Joncas, M. Georges Juneau, M. Henri Kirouac, M. J.-P. Kirouac, M. Arthur Labbé, M. Odilon Labbé, M. Camille Laberge, M. Wilfrid Laberge, M. Jos. Lachance, fils., M. Alfred Lacombe, la Société Coopérative Agricole de Montmagny, M. Edmond Lainesse, M. Patrick Langlois, Dr Jean-Luc Lavallée, Dr Marcel Laverdière, M. Christian Laliberté, M. Alphonse Lebel, M. Eugène Lebel, M. Léo Leblanc, M. Majella Leclerc, M. Jos.-Lemelin, M. Hector Lepage, Le Peuple Ltée, Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, Les Industries Roy Ltée, M. Ls-Marie Laberge, Langlais et Belzile Auto Ltée, M. Gilles Laurendeau, M. le chan, Auguste Lessard, Mme J.-Donat Létourneau, Mlle Laura Létourneau, Mme Eugène Lévesque, Famille Alfred Lislois, M. l'abbé Sarto Lord, L'Ordre des Filles d'Isabelle, M. Raymond Lortie, M. Wellie Lynch, Manoir St-Louis, M. Jos. Laflamme, M. Wellie Marcrand, M. Aimé Marois, M. Aurèle Marois, M. Henri Marois, M. Léonard Marois, M. Rodolphe Marois, M. Amédée Masson, M. Lucien Masson, M. Clément Matte, M. Adélar Mercier, M. Eugène Mercier, Mme Evariste Mercier, Mme Honoré Mercier, M. Paul Mercier, M. Amédée Métivier, M. Philippe N. Michaud, Mlle Marguerite Michon, Mlle Anna Minville, M. Donat Minville, M. Eugène Minville, M. Bertrand Montminy, M. Gérard Montminy, M. Réal Montminy, M. D. Moreau, Mme Lauréat Moreau, M. Be-

noit Morin, M. Paul-Arthur Morin, M. Sylva Morin, Mme J.-M. Morin, M. Jean-Paul Nicole, M. Lucien Nicole, M. Paul Emile Nicole, M. Weslestan Nicole, M. Jules Normand, M. Marcellin Normand, M. Robert Normand, M. Roland Ouellet, M. Paul Paquet, M. Joseph Paradis, M. Réal Paradis, M. André Paré, M. Jules Paré, M. Raymond Paré, Mme Léo Patry, M. Eugène Pelletier, M. Lionel Pelletier, M. Narcisse Picard, M. Robert Picard, Dr Paul Plourde, M. Donat Poirier, M. J.J. Poulin, M. Joseph Pouliot, M. Roland Marois, M. Amédée Proulx, M. Emilien Proulx, M. Jean-Marie Proulx, M. Joseph Proulx, M. Maurice Proulx, M. Raymond Proulx, M. Réal Proulx, M. René Proulx, M. Roger Proulx, M. William Radideau, Réparation électrique Mont'y Enr., Rest. de l'Espinay, M. Cyprien Richard, M. Ernest Ringuet, M. Téléphore Rioux, Mlle Jeanne-Mance Robin, M. Ph. Robin, M. Eugène Rochefort, Mme Edmond Rousseau, M. Ferdinand Rousseau, M. J.-M. Rousseau, M. Jules Roy, M. Léandre Roy, M. Louis-O. Roy, M. Marcel Roy, M. Philippe Roy, M. Roland Roy, M. Armand Ruel, M. René Samson, M. Roméo Savard, M. Omer Simard, M. Alexandre Simoneau, M. Caius Simonneau, M. Claude Simonneau, SSJB de Mont'y, M. Louis St-Yves, M. Etienne

Szele, M. Armand Talbot, M. Gérard Tardif, M. Ubald Têtu, Mme Alphonse Thibault, M. G.-Alp. Thibault, M. Napoléon Thibault, M. Wilfrid Thiboutot, Mme Armand Tremblay, M. J.-Paul Tremblay, Mlles Vézi-na, M. Ralph Viel, M. Maurice Walsh.

(Suite à la page 4)

**BISCUITS À THÉ**

FAITES DE VOTRE RÉUNION  
**UNE MONDANITE**  
EN OFFRANT LES  
**BISCUITS À THÉ**

**BIEN MEILLEUR**

**BISCUITS MONTMAGNY INC.**  
Montmagny Québec  
EN VENTE CHEZ VOTRE ÉPICIER

### À VOTRE ÉPOUSE...

...la Sun Life du Canada offre la sécurité. Après votre décès, le produit de la police peut lui garantir un revenu régulier pendant une période spécifiée ou la vie durant. Permettez-moi de vous montrer, sans aucune obligation de votre part, comment le programme d'assurance Sun Life Assurance Company of Canada approprié peut protéger l'avenir de votre épouse.

**SUN LIFE DU CANADA**

**René Adam**

Tél.: CH 7-5124  
L'Islet P.Q.

Téléphone: 72  
**Robert DAVELUY,**  
B.A., LL.L.,  
Avocat-Procureur  
Rue St-Jean-Baptiste  
Montmagny  
(Edifice Allard)

**Me Guy BERTRAND**  
B.A., LL. L.  
Avocat-Procureur  
Edifice Banque Provinciale  
Montmagny, P.Q.  
Tél.: 1622 — C.P. 1261  
Rés.: Manoir des Erables

**Dr. JEAN POITRAS**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Edifice Collin — Tél.: 1584  
9, rue St-Jean-Baptiste, Mont'y  
Montmagny TEL.:1584

**Dr Laurent Lizotte, M. D.**  
Médecine générale et obstétrique  
Au service de sa clientèle comme par le passé,  
jour et nuit  
Tél.: 1455 et 1456  
4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

## Sommes-nous...

(suite de la page 2)

filiales nécessaires pour jouer le rôle qu'on a le droit d'attendre d'elles. Il faut donc espérer que cette fois, devant cette nouvelle at-

teinte aux droits civiques, aux libertés des coopérateurs, le mouvement coopératif va mettre de côté les complaisances politiques et se lever en masse pour enrayer les tendances par trop dictatoriales d'un gouvernement qui est vraiment en train de risquer de tourner à une sorte de facisme.

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Téléphone: 340

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

## LEMIEUX ET PROULX ENR.

GROS ET DETAIL  
Bois - matériaux de construction en général  
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie  
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure  
Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

Spécialités:  
Steak  
Spaghetti  
Hot Chicken  
Club Sandwich

**RESTAURANT**

## Bel Air

Benoit Morin, Prop.  
"L'endroit pour bien manger"  
Repas à toutes heures  
Tél.: 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.

## M. Pelletier nommé a ARDA

Ottawa, le 25 janvier 1963 — M. J.-Rosaire Pelletier, haut fonctionnaire de réputation internationale au ministère de l'Agriculture du Canada, vient d'être appelé à occuper un poste de premier plan dans les cadres d'ARDA (aménagement rural et développement agricole).

La nouvelle a été rendue publique aujourd'hui conjointement par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, et son secrétaire parlementaire, M. Louis-Joseph Pigeon.

M. Pelletier a été nommé en effet directeur adjoint d'ARDA. A ce titre, il aura la responsabilité particulière d'ordonner les travaux d'ARDA dans la province de Québec; en même temps, il fera partie de l'équipe supérieure qui, à Ottawa, est chargée d'élaborer et d'orienter la politique d'ARDA.

Né à Saint-Léon, comté de Matane, P.Q., il fit ses études agricoles et scientifiques aux universités Laval et McGill (Collège MacDonald); il devait les compléter par la suite aux Universités du Wisconsin (E-tats-Unis) et d'Aberystwyth (Grande-Bretagne) ainsi qu'à l'Institut agronomique de Paris. Il détient les diplômes de bachelier en agriculture, de maître et de docteur ès sciences.

M. Pelletier a passé 23 années de sa vie à la Ferme expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière, presque toutes à titre de régisseur. Il a dirigé les travaux de cette Station de recherches vers les problèmes touchant l'utilisation rationnelle des sols et le rendement des cultures, pratiques visant à assurer la réussite et l'avenir d'une agriculture à base d'herbages.

Sur le plan international, M. Pelletier a représenté le Canada à sept conférences et pris part à quatre réunions internationales sur la question des herbages. De 1952 à 1954, il se voyait confier en Iran la direction d'une Mission spéciale de la FAO (Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations-Unies).

Au nombre des autres fonctions publiques occupées par le nouveau titulaire dans le domaine de l'agriculture on relève les suivantes: président de la Société canadienne d'agronomie, section de l'Est; membre du Comité national de reconstruction d'après-guerre, ainsi que du Comité interministériel du Travail.

M. Pelletier fait partie d'un grand nombre d'organisations scientifiques et professionnelles, dont l'Association américaine pour l'avancement des sciences; la Société d'Amérique pour la conservation du sol et de l'eau; l'Institut agricole du Canada; la Société des économistes agricoles de France; la Société américaine d'agronomie, et la Société Audubon du Canada.

Avant sa présente nomination à l'ARDA, M. Pelletier occupait les fonctions d'agent de liaison, domaine scientifique, au Service de recherches du Ministère à Ottawa.

**LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES AU MONDES.**

### Spécialiste

Bureau à Montmagny:  
le samedi  
à l'Hôpital

### Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux  
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles,  
Nez, Gorge.

449, 3e Avenue — Québec

INGENIEUR-CONSEIL

A VILLE LA POCATIÈRE



M. Marcel P. Dupuis, Ing. P., a le plaisir d'informer la population qu'il a ouvert un bureau d'ingénieur-conseil au No. 107, 5ième Avenue, à Ville La Pocatière.

Fils du Dr Omer Dupuis, du Village des Aulnaies, M. Dupuis est marié à Ninette Dubé, fille de Ls-Philippe Dubé, de la Rivière-du-Loup.

Bachelier ès-sciences appliquées à l'Ecole Polytechnique en 1953, M. Dupuis s'est spécialisé en suivant des cours avancés en structure à l'Université Laval pendant 3 ans.

Députant dans sa carrière comme assistant-professeur au laboratoire de résistance des matériaux à l'Université Laval de 1956 à 1958, il a poursuivi en même temps la préparation d'une Maîtrise en structure avec le docteur Serge Krieger de l'Université Laval.

En 1956, il s'associait également avec M. David D. Clerk, ingénieur-conseil; de 1957 à 1960, il prenait charge de la préparation des plans et devis et de la surveillance des travaux de structure pour le bureau de Paul-Henri Filion, ingénieur-conseil.

Principaux projets réalisés:

- 1) Edifice des Douanes
- 2) Edifice de l'Immigration
- 3) Collège Casault de Montmagny
- 4) Présentement, Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

M. Dupuis est membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de Québec, des Chambres de Commerce de Québec et de Ste-Foy et de l'Association Internationale des Ponts et Charpentiers.

La population de La Pocatière et de la région peut donc être assurée que M. Marcel P. Dupuis, Ing. P., se fera toujours un plaisir de fournir tous les renseignements désirés; une secrétaire prendra tous les messages, en cas d'absences.

## Pas de...

(Suite de la page 1)

près plusieurs démarches, le ministre des Postes m'avait laissé entendre qu'il consentait à ce qu'une enquête sur place soit établie dans le but de justifier mes revendications à l'effet d'engager des facteurs pour la ville.

Plusieurs correspondances ont été échangées entre le ministre des Postes et moi-même touchant ce problème. Les dernières nouvelles rendues officielles par le ministre des Postes en date du 14 janvier 1963 sont celles-ci:

"La principale condition à remplir pour qu'une localité obtienne la livraison par facteurs, est qu'il y ait au moins 2500 résidents ou lieux de commerce susceptibles d'être desservis par facteurs.

Le rapport des inspecteurs présenté au Ministre des Postes démontre qu'il y a 2335 ménages et lieux de commerce desservis par le bureau de poste de Montmagny. Cependant, 457 de ces résidents reçoivent leur courrier sur trois routes rurales et, par conséquent, ils sont trop éloignés pour faciliter la livraison par facteurs. Ceci diminue, naturellement, le nombre de ceux à qui la livraison se ferait à domicile, soit 2178. Il manquerait donc 322 résidents ou lieux de commerce pour faire décider le ministre des Postes à permettre la livraison à domicile."

A la suite de cette décision, j'ai moi-même écrit à l'honorable Ministre des Postes pour l'informer qu'il était injuste

Le centre technique General Motors possède, pour les essais de carrosseries, une soufflerie aérodynamique produisant des vents de 20 à 100 milles à l'heure (soit du vent fort à l'ouragan violent).

d'empêcher la majorité des citoyens de la ville d'être desservis convenablement à cause d'un nombre minimum d'endroits exigés par le ministre. J'ai aussi dit au Ministre des Postes que l'importance primordiale pour le développement d'une municipalité était qu'elle possède tous les avantages modernes des grandes villes et qu'il était illogique de penser que la ville devrait se rapetisser pour entasser ses 2335 résidents de façon à ce que nous ayons le nombre voulu de résidents pour obtenir l'approbation du ministre des Postes à cet effet.

Le signe de la prospérité d'une ville est justement lorsque celle-ci s'agrandit pour décharger le centre commercial.

Le Ministre me répondit récemment que l'expérience du passé leur a enseigné que le genre de service comme celui qu'il possède déjà Montmagny par l'entremise d'un bureau de poste central et de livraison rurale, répond adéquatement, selon le Ministre, aux exigences de cette localité.

Je n'ai jamais vu de version plus absurde que cette dernière.

Si la population désire réellement ce service de livraison à domicile, elle devra insister auprès de la municipalité, des organismes de tous genres, des marchands, des industriels et autres, pour qu'ils fassent leur part de revendications auprès du ministre des Postes. Malheureusement, j'ai dû travailler seul depuis l'été dernier pour revendiquer ces droits. Toutes les personnes intéressées à ce problème se doivent d'appuyer leur député par leurs démarches pour qu'ensemble nous obtenions ce que nous demandons.

Je continuerai quand même à intervenir auprès du Ministre des Postes pour que le ministre revise sa décision.

Jean-Paul COOK, député  
Montmagny-L'Islet.

## Unite Sanitaire

de Montmagny  
PRINCIPALES ACTIVITES

Lundi 4 février  
Examen scolaire

Mardi 5 février  
Cap St-Ignace  
2 hrs: Clinique de bébés.

Mercredi 6 février  
Examen scolaire

Jeudi 7 février  
Unité Sanitaire  
2 hrs à 4: Clinique de bébés.

Vendredi 8 février  
Examen scolaire

Dr. C.-A. Gauthier, m.d.

### En cas d'Urgence Médicale

si vous ne pouvez rejoindre  
votre médecin de famille,  
pour la fin de semaine  
du 2 février

le Dr Rémi Prévost  
Tél.: 942

38, rue De la Gare

sera le médecin en fonction

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

### JOS. PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES  
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT  
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville  
Tél.: 85w Champlain 7-5262

## IMPRIMERIE

## Bernier

## LIBRAIRIE

& FILS ENR.

IMPRIMÉS DE LUXE ET COMMERCIAL  
FAIRE-PARTS — CARTES DE SOUHAITS  
CHÈQUES — ENVELOPPES — LETTRES  
FACTURE — ÉTATS DE COMPTES  
CALENDRIERS — ARTICLES DE RÉCLAME

ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET ACCESSOIRES  
LIVRES DE COMPTABILITÉ — PAPETERIES  
CLASSEURS — MACHINES À ADDITIONNER  
CLAVIGRAPHES — CAISSES ENREGISTREUSES  
COFFRES-FORTS — LOCATION, SERVICE, RÉPARATION

TÉL.: 105

CASIER 327  
MONTMAGNY

LIBRAIRIE  
Tél.: 105  
Rés.: 936



# LE PEUPLE



Vendredi le 25 janvier 1963

LE PEUPLE

9

## Nous avons entendu dire

- Que certains mordus du Carnaval avaient la digestion passablement longue en ce qui concerne une nouvelle chanson dédiée au Carnaval et dûment adoptée par les directeurs de l'organisme en assemblée générale par un vote de 13 contre 5. La partie la plus dure à digérer, serait, semble-t-il, que l'auteur n'est pas, en politique, tellement comestible.

- Ces mêmes mordus du Carnaval, qui se ressemblent si curieusement par le fond et le style, ne semblent pas fréquenter trop assidument les assemblées d'organisation puisqu'ils oublient que jamais il n'a été question de détrôner une chanson pour l'autre, mais bien d'ajouter un élément de nouveau à l'attrait du Carnaval, tout comme on a constaté le même esprit d'innovation et de renouvellement dans bien d'autres domaines du Carnaval, cette année.

- Que définitivement la Flamme du Carnaval ne tournerait pas au BLEU, mais au ROUGE! Et nous sommes sérieux....! Que voulez-vous, les chandelles sont arrivées comme ça!

- Que les adolescents, étudiants et jeunes travailleurs ne regretteront pas leur soirée de samedi soir, le 2 février, à l'École Beaubien, dans les cadres du Carnaval "Spatial"!

- Qu'étant donné l'annonce d'un concours pour les monuments de glace, et qu'il ne serait pas tellement de bonne aloi d'influencer le jugement par la publication des photos de certains monuments et l'oubli de certains autres, nous nous abstenons donc du plaisir de publier les photos que nos goûts personnels nous ont porté à prendre, pour ne les publier qu'à la suite du résultat de ce concours.

- Que, d'autrepart, certains loustics seraient d'opinion qu'aucun monument de glace ne saurait rivaliser avec le chalet inachevé de l'École des Métiers, si on prenait le temps de l'arroser un peu.

- Que Mme Guillaume Couillard avait retiré \$50.00 d'un billet de pool du Dog Derby; le billet portait la mention de samedi et de 67 minutes. Ce serait le seul montant réclamé à date; vérifiez si vous n'avez pas un pool portant le minutage suivant: 67 minutes, 66 m. 59 s. ou 66 m. 58 s.; ces pools valent des prix en argent, mais seulement jusqu'au 9 février.

- Que notre gouvernement provincial revisait vivement certaines positions nationalistes; si vivement d'ailleurs qu'en nous proposant en toute dernière minute le thème "l'État du Québec", on a oublié que pendant toute l'année nos licences d'automobiles jureront avec leur motto de "La Belle Province".



## AVIS

Il a été porté à l'attention de MM. les membres du Conseil que des contribuables nettoyaient leurs cours et en déversaient la neige sur la rivière.

Cet état de choses ne devrait pas exister car l'amoncellement de neige en bordure ou à différents endroits de la rivière a pour conséquence de retarder la levée de la glace au printemps de même que la libération de la rivière à partir du pont du C N R et peut être la cause d'inondation advenant le cas où il se formerait un embâcle.

Il est donc défendu de jeter de la neige sur la rivière et les autorités de la ville, qui font tout en leur possible pour exempter l'inondation au printemps, espèrent que les contribuables voudront bien coopérer en disposant de leur neige au dépotoir.

LA VILLE DE MONTMAGNY.

## ARRIVEE de VOL-AU-VENT

### DIMANCHE APRES-MIDI

C'est dimanche après-midi, à 2 h. p.m., par l'arrivée de Vol-au-Vent, que débutera officiellement le Carnaval d'Hiver 1963 de Montmagny. Vol-au-Vent fera sa première apparition au Palais de Glace, situé dans la cour de l'École Beaubien.

### Parade

Immédiatement la Dame de Montmagny, M. de Montmagny, les quatre châtelaines et leurs seigneurs, les organisateurs du Carnaval et le Corps de Clairons du Bûcheron prendront place dans une parade qui s'engagera sur la rue de la Fabrique, puis sur la rue St-Jean-Baptiste pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville de Montmagny, afin de présenter leurs hommages aux autorités municipales.

A l'Hôtel-d-Ville, le maire et M. de Montmagny proclameront officiellement l'ouverture des activités carnavalesques 1963; puis suivra la signature du Livre d'Or de la Ville. Le défilé se remettra en marche pour suivre le parcours suivant: rue St-Jean-Baptiste, Ste-Brigitte-nord, Bernatchez et de l'Anse pour revenir au Palais de Glace.

### Danses Populaires

Dès le retour de la parade au Palais de Glace, de joyeuses danses populaires se mettront en branle sous la directive de M. Miville Deschênes, président du poste CKBM. La population toute entière sera invitée à entrer dans de joyeuses rondes et danses carrées, qui défieront toute température.

## EN MARGE DU CARNAVAL

Pour la vente de la "Flamme du Carnaval", si vous désirez obtenir des "flammes" supplémentaires, appelez le bureau central de l'organisation du Carnaval au no. 1050.

Les seigneureries Dupuis et Lemoyne auront leurs quartiers généraux au Centre Civique et les seigneurs Delanau-dièrre et Vincelotte, au Centre sportif "Le Bûcheron".

La ville de Montmagny a souscrit \$500. au Carnaval.

A date, le concours de Monuments de glace a reçu six inscriptions.... la plupart venant de la 3ième Avenue.... qui deviendra certainement l'AVENUE du Carnaval, si pour ne pas froisser les artistes-amateurs qui érigent des monuments dans d'autres rues, l'on retarde trop à lui décerner officiellement le titre de RUE du Carnaval...!

Vol-au-Vent nous réserve une apparition tout-à-fait spéciale, dimanche après-midi, au Palais de glace.

La date du Couronnement a dû être changée du 17 au dimanche 24 février, à cause de circonstances incontrôlables.

Des engagements antérieurs empêcheront "Séraphin" (Jean-Pierre Masson) d'agir comme maître de cérémonie. M. Jules Côté avait réservé gracieusement ses services pour le 17, mais malgré de nombreuses démarches, n'a pu l'obtenir pour cette nouvelle date du 24 février.

Les décors seront plus majestueux que jamais; ils seront conçus et exécutés par MM. Claude Jasmin et Jean-Paul Couture, et le tout, pour un grand merci!

D'autrepart le programme de la journée sera élaboré par M. Roland Breton, pour le même prix...! Le spectacle promet: Patro Roc Amadour, groupe de gymnase de Montréal et corps de majorettes.... dont les frais seront défrayés par de généreux commanditaires!

Devant cette succession de gestes plus généreux les uns que les autres, l'Organisation du Carnaval a décidé que l'entrée générale au Couronnement sera GRATUITE et n'exigera de prix d'entrée que pour certains sièges réservés autour de la patinoire de l'Aréna.

Et pour ceux qui ne le savaient pas encore, le Couronnement aura lieu à l'Aréna.

**ACTIVITES DU CARNAVAL D'ICI UNE SEMAINE**  
 Samedi, 2 février — Vente de la Flamme du Carnaval (Org. du Carnaval) Attribution des prix: 11 h. p.m. — C.K.B.M.  
 Dimanche (P.M.), 3 février — Arrivée de "Vol-au-Vent", parade, ouverture du Carnaval.  
 Mardi, (soir), 5 février — Soirée des Seigneureries.  
 Mercredi, (soir), 6 février — Soirée à St-Pamphile (Seigneurie Lemoyne).  
 Vendredi, (soir), 8 février — Danse en plein air, (Org. du Carnaval), au Château de Glace.

## A PARTIR DU 1er FEVRIER, LES TIMBRES-PRIMES SERONT DISCONTINUES.

A partir du 1er février, toutes les PHARMACIES se verront dans l'obligation de discontinuer les dons de TIMBRES-PRIMES, afin de se conformer aux règlements du Collège des Pharmaciens, qui INTERDIT cette pratique.

Pharmacie Bergeron,

Pharmacie Montmagny Enr.

## Méthode radicale pour maigrir le jeune absolu

Pour maigrir rapidement et sûrement, on encourage maintenant les personnes obèses à pratiquer le jeûne absolu. Employée sous contrôle médical, cette méthode radicale, décrite dans *Sélection du Reader's Digest* de février, est sans danger et d'une efficacité certaine pour faire disparaître les livres superflus, quand les autres moyens ont échoué.

Un médecin qui s'intéressait à l'obésité depuis de nombreuses années décida de tenter l'expérience du jeûne. Il commença par opérer parmi les

patients une sélection sévère, choisissant exclusivement ceux qui n'avaient pas réussi à maigrir en employant les méthodes habituelles, c'est-à-dire les régimes de basses calories (500 à 1,500) qu'ils avaient abandonnés.

Voici comment on procède: on hospitalise d'abord les sujets choisis afin de pouvoir les suivre de très près. On leur administre à doses thérapeutiques des polyvitamines et on leur prescrit des menus composés uniquement d'eau de café et de thé. Pendant toute la durée de leur hospitalisation — de

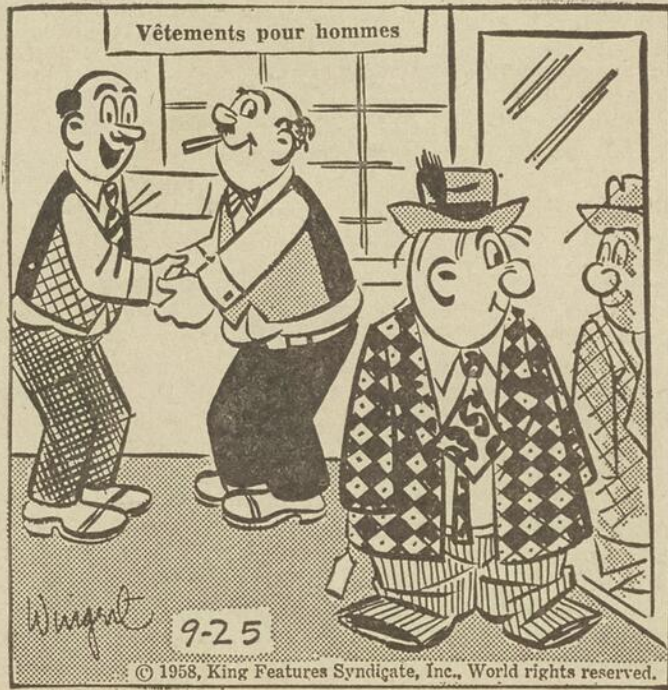
vingt à 14 jours — on multiplie les contrôles: pesée quotidienne, analyses d'urine, examens de sang.

Les résultats sont souvent spectaculaires. Au cours du jeûne absolu, le mécanisme de rétention d'eau de l'organisme ne fonctionnant plus, semble-t-il, le jeûneur voit son amélioration immédiatement enregistrée sur la balance. Au début, une perte quotidienne d'un livre et demie à deux livres est courante. Or cette disparition s'opère sans que le patient soit tenaillé par la faim.

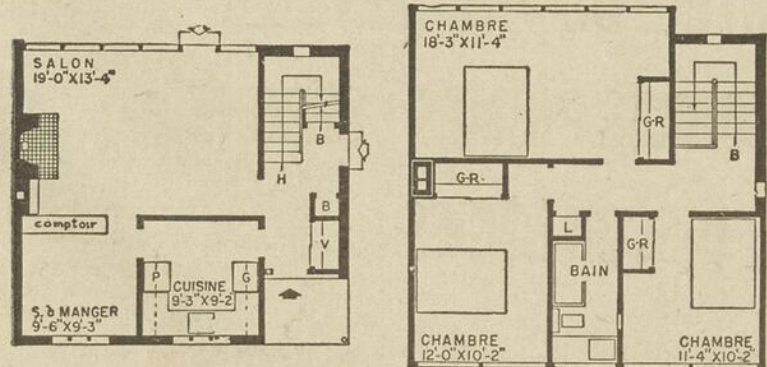
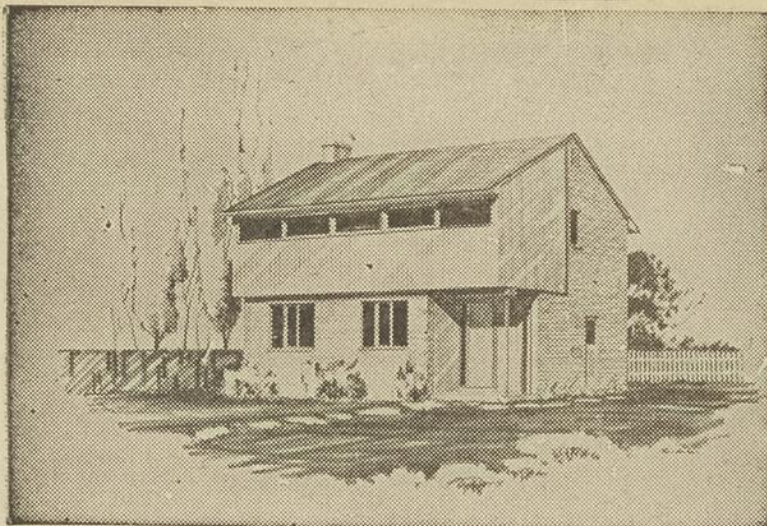
Un grand nombre des sujets traités à l'hôpital voulaient, les 14 jours passés, poursuivre l'expérience. Mais le médecin tenait à s'assurer que le jeûne n'avait pas causé à leur organisme quelque dommage imprévisible. Il les renvoyait chez eux en leur ordonnant un régime de basses calories. Ces patients ne continuèrent pas à perdre du poids; en réalité, beaucoup en regagnèrent un peu. Mais cet apport supplémentaire peut être neutralisé par des jeûnes relatifs d'un jour ou deux, répétés à des intervalles appropriés et effectués à domicile.

Les jeûneurs, lit-on encore dans *Sélection*, sont enthousiasmés des résultats obtenus, mais on les met sévèrement en garde contre toute tentative de jeûne non contrôlé. Le jeûne absolu peut être dangereux pour les femmes enceintes, les personnes atteintes d'ulcère gastrique ou d'insuffisance hépatique. La plupart des jeûneurs se sentent faibles au début. Il importe donc d'effectuer sous contrôle médical, à l'hôpital, à tout le moins le premier jeûne.

### HUBERT



Franchement, monsieur, c'est fait exprès pour les hommes qui ont votre belle stature.



**MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH**—Ce nouveau modèle de deux étages est remarquable surtout par l'éclairage naturel qu'on y a prévu. Les fenêtres s'étendent sur toute la longueur du salon et de la chambre principale qui font face à l'arrière pour plus d'intimité et pour jouir de la vue sur le jardin et sur la pelouse.

Bien que les dimensions extérieures de la maison ne soient que de 27 pieds sur 24 pieds, l'architecte E. D. Ross de Toronto a donné l'impression d'une plus grande spaciousité dans la partie vivable en prévoyant un comptoir pour séparer le salon de la salle à manger. Le grand foyer avec un âtre en tuile et le groupe de fenêtres donnent une atmosphère gaie au salon.

La cuisine bien aménagée est commodément située près de l'entrée principale. Une entrée latérale donne accès direct au sous-sol et à l'escalier du second étage.

L'aire totale de parquet est de 1,345 pieds carrés, tandis que le cubage est de 18,330 pieds. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vend à un coût minimum les épures de cette maison—modèle 522.

## Le vrai visage de la révolution de Fidel Castro

Dès le début, la révolution cubaine, que Fidel Castro prétendait démocratique, était en réalité une main-mise d'inspiration communiste, dont un livre condensé, intitulé: "Comment Cuba devint communiste", retrace la ténébreuse histoire dans *Sélection du Reader's Digest* de février.

La soviétisation de Cuba ne s'est pas faite en un jour. Elle avait commencé dès janvier 1959, au moment même où Fidel Castro sortait en triomphateur de la Sierra Maestra. La véritable couleur de la révolution — le rouge — ne tarda pas à se révéler de la façon la plus claire.

Aux tout premiers jours de son régime, Castro réitéra plusieurs fois sa promesse de "faire accéder à la propriété tous les cultivateurs". Mais bientôt, les communistes mettaient la main sur toute l'économie cubaine: agriculture, industrie, commerce.

Les postes clés de l'Institut national de réforme agraire (l'INRA) furent confiés à des communistes bonté. Au cours d'une séance de cet organisme, Castro déclara cyniquement: "La faim est la sage-femme qui aidera Cuba à enfanter un régime socialiste". On l'entendit aussi se vanter d'établir à Cuba un régime analogue au régime soviétique, mais plus parfait encore!

L'installation du communisme s'est poursuivie inexorablement dans tous les domaines. Sur le plan de l'enseignement, Castro ne voulait pas seulement, une nouvelle génération d'élèves. Il voulait d'abord une nouvelle génération d'enseignants. A cet égard on a créé des "conseils d'étudiants", formés d'enseignants communistes et d'étudiants révolutionnaires. Ces organisations exercent un irrésistible attrait sur la jeunesse que l'on soumet, à l'âge où elle est malléable, à une propagande incessante au moyen de conférences, de films, de fins de semaine dans les camps et les "centres de loisirs".

Le régime castriste disparaîtra éventuellement, mais les problèmes qu'il a créés resteront. Un Cubain clairvoyant envisage l'avenir avec réalisme dans cette déclaration que cite *Sélection*: "Nous savons que la lutte ne se terminera pas avec la li-

## Comme je voudrais avoir dit ça!

Tout le monde, même si cela peut surprendre, pourrait atteindre un certain degré de perfection dans l'art de la répartie. Comment? Selon un article de *Sélection du Reader's Digest* à force d'étude et d'entraînement. Il s'agit tout simplement d'apprendre à accélérer notre débit cérébral.

A quelqu'un qui parlait en termes élogieux d'un contemporain, on fit cette réflexion: "C'est bien généreux de votre part de dire tant de bien de Monsieur X, alors qu'il dit tant de mal de vous" — "Bah! répondit l'autre. Nous nous trompons peut-être tous les deux". Voilà qui a

toutes les qualités essentielles d'une bonne répartie.

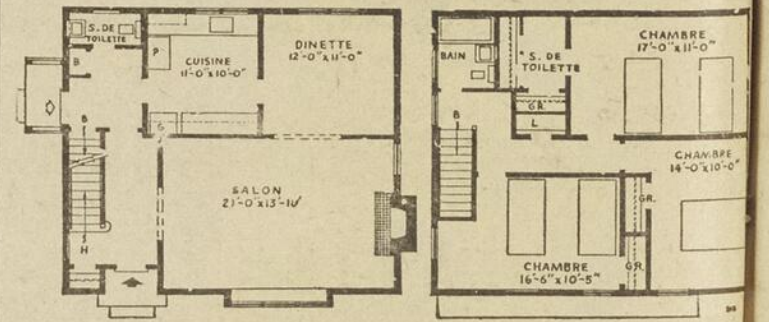
La forme la plus simple est le jeu de mots, le calembour tant décrié. En étudiant la technique constitue un entraînement pour ceux qui veulent faire de l'esprit sous une forme plus relevée. N'ayez pas honte de vos calembours... s'ils sont bons. Bien des écrivains s'y sont essayés. C'est Victor Hugo lui-même ("les jeux de mots sont la fièvre de l'esprit") qui dit de saït du général Trochu: "participe passé du verbe trop choir".

Une méthode consiste à fausser délibérément le sens des paroles d'un interlocuteur. Cela peut être venimeux au dernier point. Prenez, par exemple, le cas de ce parlementaire français qui avait été vétérinaire avant d'entrer à la Chambre des députés. Un jour, au cours d'un débat orageux un autre député lui demanda avec hauteur: "Est-il exact, mon cher monsieur, que vous soyez vétérinaire?" — "Parfaitement exact, monsieur, répondit notre parlementaire. Vous sentiriez-vous souffrant!"

Pour être spirituel, il n'est pas nécessaire d'être à tous coups original. N'a-t-on pas dit que l'originalité n'est le plus souvent que du plagiat ignoré? N'ayez pas peur d'emprunter ce qu'il faut à d'autres (à condition qu'elles ne soient pas trop connues) mais ne manquez pas d'indiquer vos sources. On vous félicitera d'avoir fait un choix aussi judicieux.

Une répartie peut être plus meurtrière que la rapière ou l'épée. Mais note l'article de *Sélection*, comme toutes les armes offensives, elle demande à être maniée avec précaution. Sinon, on risque de se blesser soi-même.

## LA MAISON D'AUJOURD'HUI



Cette maison de deux étages, de trois chambres à coucher, sera passablement dispendieuse, mais offrira certainement plusieurs particularités qui la rendront confortable. Signalons entre autre le cabinet de toilette au rez-de-chaussée, la grande cuisine et une entrée de service très bien située et donnant sur un vestibule.

Les chambres à coucher sont de dimensions très généreuses et parfaitement éclairées par au moins deux fenêtres chacune. L'entreposage ne créera pas de difficultés, vu le nombre et la dimension des garde-robes. La salle de toilette dans la chambre à coucher maîtresse constitue une ovation intéressante. La porte d'entrée principale est retirée afin d'offrir une protection suffisante contre les éléments de la nature. Le revêtement extérieur offre un coup d'oeil intéressant et agréable par la combinaison verticale et horizontale du bois.

La superficie totale de cette maison est de 1,565 pieds carrés et elle contient 22,105 pieds cubes. Les dimensions extérieures sont de 30 pieds par 26 pieds.

Il est possible d'obtenir les épures de cette maison, modèle numéro 512, au prix minimum, de tout bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

# EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

## Yves Létourneau dans le Pain du jour

— Ce **Pain du jour** que vous gagnez à la sueur de votre front, tous les mercredis soir à 8 heures, à la télévision de Radio-Canada, comment le pétrissez-vous?

— Nous comptons sur l'auteur-boulangier Réginald Boisvert pour surveiller le pétrin. Nous, nous ne nous occupons que de jouer notre rôle.

— Et le personnage de Charles Deguire que vous y jouez, comment le concevez-vous?

— Charles Deguire est un homme très complexe qui n'a pu faire les études qu'il aurait voulu. Il est ouvrier et il a un peu honte de sa condition devant ses enfants. Leur paresse à l'étude l'irrite. Il ne peut comprendre qu'ils ne profitent pas de tous les avantages de l'instruction. Il ne veut pas que ses rejetons deviennent des ouvriers. De caractère violent parce qu'il est très engagé, Charles Deguire a tout de même hérité d'une bonne nature. Sa femme Martine (Olivette Thibault), grâce à son sens de l'humour très prononcé, le fait sortir de ses nombreuses colères.

— J'ai cru vous entendre quelquefois à des émissions sportives, n'a-t-on pas recours à vos services dans ce domaine?

— Oui, j'ai un faible pour le sport et on m'a confié, l'été dernier, la description de la traversée du lac Saint-Jean à la nage et celle des régates de Valleyfield. De la mi-septembre à la fin de décembre, j'ai aussi fait à la télévision la description des parties de la Ligue nationale de football.

### Journaliste et comédien

Né à Saint-Pierre de Montmagny, Yves Létourneau a épousé Paulette De Guise dont il a eu trois enfants: Marie-Claude, Alain et Danielle. Après ses études primaires à Saint-Pierre de Montmagny, il a obtenu son baccalauréat ès arts au collège de Sainte-Anne de Beupré. Il y faisait déjà du théâtre. A sa sortie du collège, Yves Létourneau devient journaliste à l'Événement-Journal de Québec avec des journalistes connus comme Edmond Chassé et Willie Chevalier. C'est dans la Vieille Capitale qu'il fait la rencontre

du Père Legault et de ses Compagnons. Il passe une audition au mois de janvier 1945 et décide de s'en venir à Montréal y faire du théâtre. Il restera six ans avec les Compagnons et jouera tout leur répertoire, depuis le **Médecin malgré lui**, le **Bourgeois gentilhomme** et le **Malade imaginaire** de Molière, jusqu'à des pièces plus modernes comme les **Gueux du paradis** de Martens et Aubé.

### Radio et télévision

On l'a entendu que quelquefois à la radio dans **Rue Principale**, **Métropole** et **Maluron** de Félix Leclerc. En 1951, Yves Létourneau quitte les Compagnons



Le dimanche 3 février à 8 heures, le réseau français de télévision de Radio-Canada vous propose une seconde *Soirée au Théâtre Alcan*. L'oeuvre à l'affiche est une pièce à succès d'Albert Husson, la *Cuisine des anges*, jouée par les comédiens du "Théâtre de l'Anse" de Vaudreuil. HUBERT LOISELLE, GUY PROVOST, MARCEL CABAY et GEORGES GROULX (de gauche à droite sur la photo), feront partie de la distribution.

après y avoir joué dans **Zone de Dubé**. Survient la télévision qui l'accapare. Il joue dans les trois téléromans que Germaine Guèvremont: le **Survenant**, le **Chenal-du-Moine** et **Marie-Didace**; on le voit pendant deux ans à la **Côte de Sable**; il joue dans **Kimo**, **Taillefer** et il est depuis toujours la vedette de **CF-RCK**. Les plateaux des téléthéâtres lui sont très familiers. Yves Létourneau joue notamment dans **Bousille** et **les Justes** qu'il reprend à la télévision, en anglais et en français. On l'applaudit par la suite dans **l'Etoile de mer** de Erwin Shaw, adaptation de Marcel Dubé, dans **Cendres** (Ashes in the Wind) de Mac Shoub et dans **Living-room** de Graham Green. Il a été de presque tous les téléthéâtres de Dubé: **Bilan**, **Chambre à louer** et **l'Echance** du ven-

dredi.

### Projet immédiat

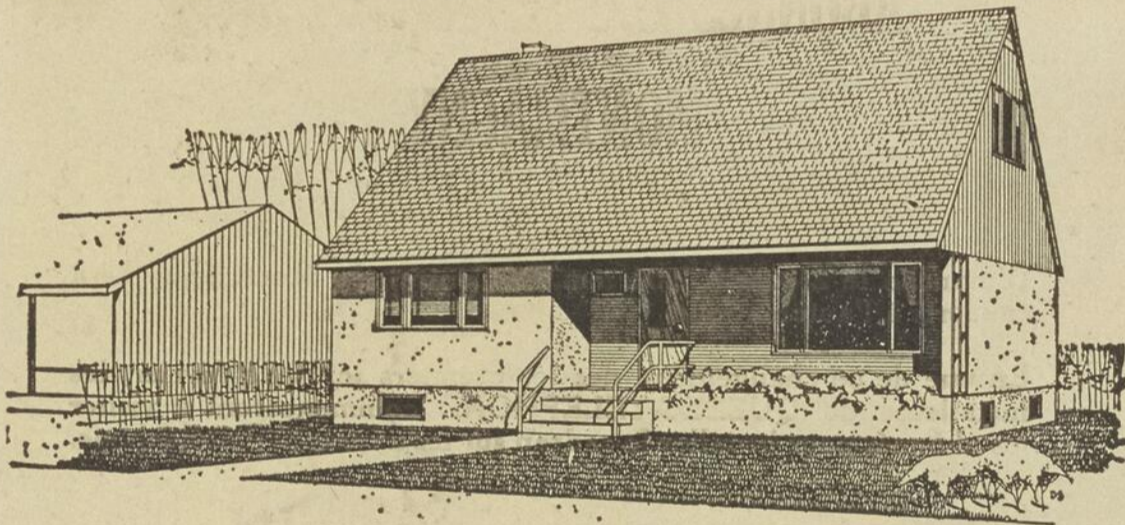
Son projet immédiat: interpréter le rôle d'Antonio, le **Marchand de Venise** que son frère Jacques Létourneau montera au mois de février à la Comédie-Canadienne.

### Et la vie!

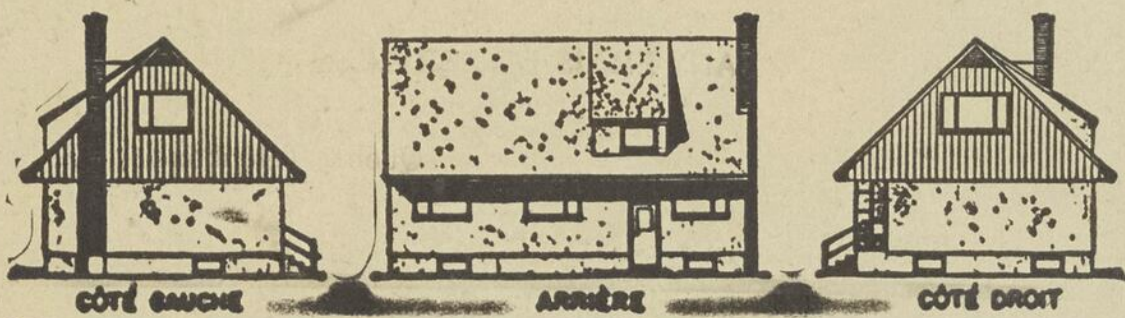
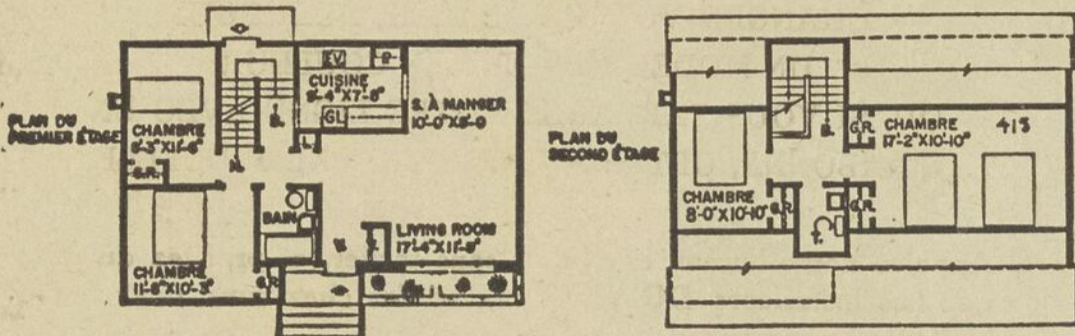
Yves Létourneau a ses idées bien à lui. Au sujet de la vie, il m'a dit: "Je vois la vie dans une perspective non engagée. Je considère que l'ambition humaine la complique. Comme vous le constatez, ma philosophie est un peu désenchantée. J'ai très peu l'ambition personnelle, mais j'en ai beaucoup pour mes enfants. Je ne crois pas à la vanité de brûler tous ses loisirs pour arriver. L'ambition peut servir d'aiguillon et encore!

Gabriel LANGLAIS.

## Nouveaux Modèles de Maisons Canadiennes



**MODÈLE 415:** Une famille nombreuse appréciera la spaciosité de cette maison à 1½ étages dont le modèle a été préparé par l'architecte K. R. D. Pratt, de St-Vital. L'aire totale de parquet de cette maison est de 1,264 pieds carrés, tandis que les dimensions extérieures sont de 36 pieds sur 24 pieds. On peut se procurer les épures de ce plan au prix minimum à la Société centrale d'hypothèques et de logement.



## Funérailles de Charles Quint

Charles Quint après un règne de quarante années se désista de sa couronne en faveur de son fils Philippe. Alors un exemple frappant jeta le monde dans une tristesse mêlée d'admiration. L'on vit le vainqueur de Barbe-rousse, le roi d'Espagne et des Deux-Siciles se faire le plus humble des disciples de saint Juste. Il était entièrement métamorphosé; ce n'était plus Charles V, mais un frater. La pourpre avait fait place à la robe de bure; la couronne à la tonsure monacale, et celui qui, jusque là, n'avait connu de bornes à ses desirs que ses volontés était devenu fiddle observateur d'une règle austère.

Après une année écoulée dans la piété et la chaleur de l'oraison, Charles conçut le désir d'assister à ses funérailles. La date et l'heure en étaient déjà fixées; le roi et sa cour, les personnages de haute distinction et leurs suites y avaient été convoqués.

La veille de ce jour mémorable, les suisses, les sacristains et les portiers prêtèrent main forte aux acolytes de la basilique. Ce vaste temple fut en peu de temps revêtu de ses parures funéraires. Des tentures noir de jais couvraient dans toute leur longueur les codons les chapiteaux étaient couronnés de sentences funèbres; les grands vitraux peints d'après un style gothique, ne laissaient pénétrer à l'intérieur qu'une faible lueur du jour; des draperies noir de fumée et aux franges orange ornaient les galeries et la chaire de vérité; de la voûte étaient suspendus des lauriers et des couronnes des deux côtés du maître-autel gisaient les saules pleureurs et des can-

délabres d'argent; dans l'abside on distinguait une grande croix blanche avec cette inscription:

Miseremini mei, saltem vos amici mei.

Dans le transept, un magnifique catafalque entouré de mille cierges était la demeure momentanée du susdit potentat. Dans les croisillons de la croix surmontant ce catafalque était enchassée la couronne royale. Du campanile flottaient au gré des vents, des oriflammes et des bannières semi-deuil. Au frontispic de ce temple étaient suspendues les armes et les armoiries de la famille impériale et royale. Enfin, rien n'avait été épargné en cette occasion.

Le lendemain, à l'heure de la cérémonie, le glas se fait entendre; le carillon exécute ses airs de deuil et la riche bière renfermant le monarque moine est transportée aux sons plaintifs des instruments à pistons et à vent.

Les ministres sacrés font leur apparition. La messe commence. Le chant du graduel et du Dies irae fait tressaillir le moine; son âme va d'émotion en émotion, les sanglots s'emparent de tout son être, et à l'absoute ses larmes coulent avec la rapidité d'une source profonde qui du haut d'un rocher précipite ses eaux.

Le service terminé, les prêtres disparaissent en murmurant le De profundis, et l'assistance aspergeant une dernière fois le cercueil se retire en silence. Le désert s'étant fait sous la voûte du temple, Charles soulève le drap mortuaire et regagne sa cellule.

Saisi instantanément d'une fièvre ardente, il en mourut deux jours après.

**LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.**

# AU PALAIS DES QUILLEURS

**Ligue Masculine "A"**  
 Rapport du programme disputé le 24 janvier 1963:  
 Antonio Clouston est défait par Denys Gaudreau 3 à 1.  
 Raymond Robin triomphe de Roger Fréchette 3 à 1.  
 Jean-Paul Barde obtint une victoire aux dépens de Eugène Bernier 3 à 1.  
 Plus haut simple d'équipe:  
 Denys Gaudreau 828  
 Plus haut triple d'équipe:  
 Denys Gaudreau 2339  
 Plus haut simple individuel:  
 Denys Gaudreau 252  
 Plus haut simple d'équipe:  
 Gaston Robin 569  
 Triples de 500 et plus:  
 Gaston Robin 569  
 Bertrand Barde 561  
 Benoît Gaudreau 538  
 Raymond Robin 538  
 Denys Gaudreau 554  
 Raymond Dion 530  
 Eugène Leclerc 529  
 Raymond Gaudreau 519  
 Jean-Paul Barde 513  
 Simples de 200 et plus:  
 Denys Gaudreau 252

Raymond Gaudreau 231  
 Bertrand Barde 226-202  
 Gaston Robin 214  
 Claude Bernier 211  
 Maurice Têtu 208  
 Jean-Paul Barde 207  
 Benoît Gaudreau 204  
 Raymond Robin 201

**Ligue Mixte "B"**  
 Un magnifique triple de 606 fut réalisé jeudi soir, par René Gaudreau avec des simples de 155, 189 et un dernier de 262. Félicitations à ce jeune quilleur.

**Ligue Duplan of Canada**  
 Rapport du programme disputé le 13 janvier 1963:  
 Plus haut simple d'équipe:  
 Nylon 741  
 Plus haut triple d'équipe:  
 Inspection 2110  
 Plus haut simple masculin:  
 Raymond Robin 214  
 Plus haut triple masculin:  
 Raymond Robin 557  
 Plus haut simple féminin:  
 Jeannine Corneau 213  
 Plus haut triple féminin:

Claire Paradis 453  
 Classement:  
 1—Inspection 36 pts  
 2—Spun 32  
 3—Coton 22  
 4—Nylon 22  
 5—Rayon 18  
 6—Orlon 14  
 Big Ten:  
 1—Raymond Robin 159.19  
 2—Geo. H. Mercier 153.6  
 Suite à la page 13



C'est vendredi soir dernier qu'est apparu pour la 1ère fois le Bonhomme Spatial avec son casque barbé d'antennes et de tuyaux respiratoires. Surgissant de sa fusée cosmique, il a consenti à se mêler aux centaines et centaines de jeunes venus à sa rencontre dans les costumes et coiffures les plus bigarrés.

## Théâtre Lafontaine

3, 4, 5 février  
**GORG**  
 aussi  
**LES HORS LA LOI DU MISSOURI**

6, 7, 8, 9 fév.  
**L'AFFAIRE DREYFUS**  
**Cinéma Taché**

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 fév.  
**LA PETITE AURORE**  
**L'ENFANT MARTYRE**  
 aussi  
**SI LE ROI SAVAIT CA en Couleurs**

### NOUVEAU SALON DE COIFFURE A MONTMAGNY

Mlle Raymonde Dion, annonce l'ouverture de son salon de coiffure à 2 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny (ancien local de M<sup>lle</sup> Fernande Gagné).  
 A cette occasion, grand spécial en permanente pour un temps limité.  
 Mlle Dion est spécialisée en teinture Igora ainsi que l'O-réal de Paris.  
 Pour appointment téléphonez à 1111 ou un service des plus courtois vous attends.



## Ping-Pong

### Ping-pong a l'honneur dimanche dernier au "Bûcheron"

Dimanche dernier, alors qu'on ne voyait ni ciel ni terre, de nombreux sportifs s'étaient donnés rendez-vous au "Bûcheron". La tempête n'a pas empêché les fervents de tennis sur table de se rendre en grand nombre au Bûcheron. Au contraire, ce fut le plus gros tournoi depuis le début de la saison.

Bravant les intempéries, en raquettes, à pieds, en voiture... plus de 50 joueurs et joueuses se sont rendus participer aux compétitions qui ont duré tout l'après-midi. Trois tables de jeu avaient été installées.

Voici quels ont été les gagnants des nombreuses compétitions qui ont été organisées.

Dans les simples masculins, classe "A", Raynald Lavallée l'a emporté en finale contre Jean Jacques. Dans l'autre catégorie, Raymond Blais a eu le meilleur contre Omer Vautour et a été proclamé champion. En double-mixte, les meilleurs ont été Cricri Fournier avec Pierre Taschereau. Raynald Lavallée avec Yves Talbot ont remporté le titre en double masculin.

L'heure du souper venu, toutes ces activités avaient creusé l'estomac... Paulo Coulombe invita toutes les personnes présentes à rester, qu'il payait le lunch. Trois volontaires, Denis Gaudreau, Marcel Morin et Gaston Robin, se sont chargés du ravitaillement. Ils ont foncé dans la tempête et sont revenus, sains et saufs, avec tout ce qu'il fallait: pain, jambon, café... etc.

Les femmes se sont mis à la besogne et ont vite trans-

formé ces victuailles en délicieuses sandwiches.

Malgré les nombreux matchs de l'après-midi, aussitôt sortis de table, les enrégés du tennis sur table se sont remis de la partie.

Félicitations aux champions de chaque catégorie. Remerciements aux organisateurs de ces tournois, en particulier, à Jean Jacques qui est l'âme dirigeante du tennis sur table au Bûcheron. Remerciements à "Ti-Paulo" Coulombe qui a défrayé le coût du souper. Paulo s'empresse toujours pour accommoder les joueurs de ping-pong. Merci au Bûcheron, à Jean Jacques et à Paulo Coulombe, qui ont permis aux adeptes de tennis sur table de passer une journée des plus agréables. C'est le souhait de tous les sportifs que de telles rencontres aient lieu plus souvent.

Ligue de Tennis sur table du Bûcheron.

#### LIGUE FEMININE

**Moyenne d'équipe**  
 Andrée Jacques 104 en 168 618  
 Pier. Gaumont 85 en 147 578  
 Cricri Fournier 71 en 147 482  
 Car. Bouffard 55 en 168 327  
**Moyennes individuelles**  
 Pier. Gaumont 40 en 42 952  
 Cricri Fournier 37 en 42 881  
 Andrée Jacques 40 en 48 833  
 Mon. Bernier 31 en 48 645

#### LIGUE MASCULINE

**Moyenne d'équipe**  
 Donald Blanchet 78 en 147 530  
 Mau. Rousseau 76 en 147 516  
 Denis Fréchette 71 en 147 482  
 Jean Jacques 69 en 147 469  
**Moyennes individuelles**  
 Mau. Rousseau 35 en 36 972  
 Raymond Blais 15 en 18 833  
 Jean Jacques 32 en 42 762  
 Denis Fréchette 28 en 42 666

## ATTENTION

### ABONNES DU TELEPHONE DE MONTMAGNY

Dimanche le 2 juin à 2.01 a.m. le Central de Montmagny sera converti à l'automatique.

En vue de ce changement, dès les premiers jours de février, les installateurs de QUEBEC-TELEPHONE commenceront à visiter les abonnés pour installer le cadran sur les appareils de téléphone.

A CETTE OCCASION VOUS POUVEZ  
**SANS FRAIS DE SERVICE**  
 FAIRE INSTALLER DES APPAREILS EXTENSIONS  
 CHANGER VOTRE APPAREIL NOIR POUR  
 UN MODELE RECENT EN COULEUR  
 OU, SI VOUS PARTAGEZ VOTRE LIGNE AVEC UN  
 CO-ABONNE, OBTENIR UNE LIGNE INDIVIDUELLE.

Appelez notre bureau d'affaires sans tarder, et profitez du fait que nos installateurs **DOIVENT** se rendre chez vous pour faire opérer ces changements.

**SANS FRAIS DE SERVICE.**

Québec-Téléphone.

## Comité des Sports d'Hiver



La semaine du HOCKEY MINEUR a débuté au Canada samedi dernier et pendant cette période tous les médiums de publicité font une grande campagne pour mousser la pratique de notre sport national chez les jeunes. A Montmagny, le Comité des Sports du Conseil des Loisirs se dévouent depuis plusieurs années à la cause du Hockey Mineur et ceci, tout spécialement, grâce au travail de son président; il est bien secondé par des directeurs, instructeurs, arbitres et aides bénévoles qui se dévouent entièrement à la cause des jeunes.

Cette année Montmagny connaît un essor tout à fait remarquable; l'effectif a doublé, l'achat d'équipement permet de protéger au maximum nos joueurs et les chandails facilitent beaucoup le travail des arbitres. L'aide pécuniaire de l'Association des Anciens du Collège et du Conseil des Loisirs enlève un gros problème de finance aux dirigeants, mais il reste quand même qu'il faut opérer selon le budget prévu.

Le Hockey Mineur dans notre localité mérite qu'on y porte attention, ceci pour la simple raison que c'est véritablement la source

d'où jailliront des joueurs de hockey qui alimenteront plus tard les alignements des équipes de plus fort calibre. Cette année, dans les alignements, on compte plusieurs joueurs qui ont fait leurs premières armes dans le HOCKEY MINEUR.

Le spectacle qu'offrent les jeunes joueurs de 8 à 18 ans, n'est pas à dédaigner; il est même superbe; les jeunes apprennent à patiner, à manier le bâton, à améliorer leurs tactiques offensives et défensives et surtout à jouer en équipe. L'expérience acquise durant leur stage dans des circuits mineurs organisés, comme ceux que nous avons ici à Montmagny, seront un précieux atout pour ces joueurs de demain qui prendront la vedette avec d'autres équipes supérieures.

La population de Montmagny, surtout les parents des joueurs, devraient se faire un devoir d'assister aux joutes du HOCKEY MINEUR à l'Aréna. C'est seulement en vous y rendant personnellement que vous constaterez ce qui se fait pour les jeunes qui appartiennent aux équipes du Comité des Sports. En plus d'assister à un spectacle de qualité, vous participerez à la promotion du HOCKEY MINEUR.

Profitez de la semaine du HOCKEY MINEUR pour vous rendre à l'Aréna mercredi prochain, à 6.30 hres et pour assister à une ou deux joutes des équipes. Le fait de voir évoluer ces petites frimousses, le bout du nez rouge et les yeux brillants, de les voir jouer en équipe, donner tout ce qu'ils ont au ventre pour aider leurs équipes respectives, vous permettra de constater qui s'allume dans leurs yeux, leurs cris de joie, quand un but est enregistré.

Parents, vous avez demandé des loisirs pour vos enfants. Le Comité des Sports et le Conseil des Loisirs s'en ont occupés; ne laissez pas ces gens faire un travail sans support moral. Montrez-leur votre reconnaissance en assistant à tous les loisirs organisés.

Suivez la devise du Hockey Mineur: "N'envoyez pas votre enfant seul à l'Aréna... Accompagnez-le".

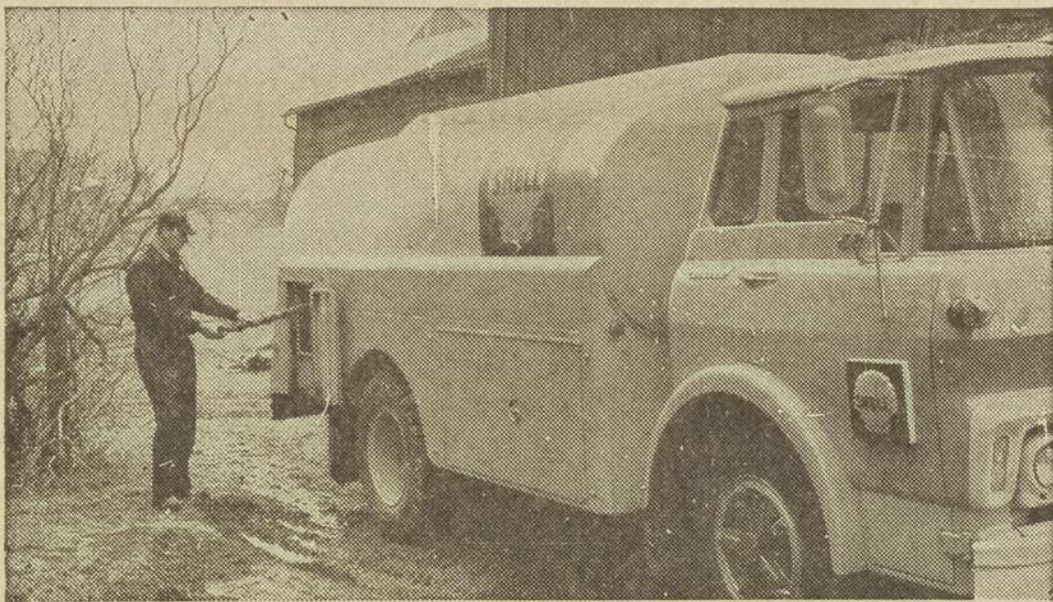
### AU PALAIS DES....

Suite de la page 12

|                      |        |
|----------------------|--------|
| 3—Denis Morin        | 152.29 |
| 4—J.-Ls Bernier      | 152.23 |
| 5—Jac. Deladurantaye | 146.9  |
| 6—Henri Poulin       | 140.9  |
| 7—Donald Boulet      | 140.7  |
| 8—Denis Boulet       | 134.24 |
| 9—André Gaudreau     | 133.23 |
| 10—Gérard Journault  | 130.9  |

### Big Six Féminin:

|                    |        |
|--------------------|--------|
| 1—Claire Paradis   | 129.7  |
| 2—Janine Corneau   | 117.35 |
| 3—M.-P. Labrecque  | 115.12 |
| 4—Clau. Gaudreau   | 112.2  |
| 5—Lorraine Lislois | 111.23 |
| 6—Thérèse Montminy | 109.14 |



La livraison des produits pétroliers Shell à votre ferme vous économise du temps et vous protège contre les pannes de carburant

## Nous livrons maintenant—directement à votre ferme—8 produits Shell différents.

QUE ce soient les essences Shell, garantie de rendement maximum pour voitures, camions, tracteurs, et tout autre équipement pourvu de moteur à essence, la Dieseline Shell, les huiles hydrauliques ou pour moteurs, l'anti-gel Shellzone, l'huile pour poêles et l'huile de chauffage Shell, nous avons tout ce qu'il faut pour répondre à vos besoins et nous le livrons directement à votre ferme.

Proposition avantageuse. Car vous économiserez un temps précieux en vous évitant de transporter vous-même les produits pétroliers qui vous sont nécessaires.

Et vous êtes protégé contre le risque d'être pris à court du carburant dont vous avez besoin

—au moment où vous en avez le plus besoin.

Vous bénéficierez aussi des recherches faites par Shell. Les produits Shell assurent à votre équipement—qu'il s'agisse de moteur, de brûleur, ou de tout autre appareil—la protection la plus complète contre l'usure.

Nos services ne coûtent pas plus cher que si vous transportiez vous-même les produits pétroliers dont vous avez besoin. Et vous êtes certain du rendement maximum que vous garantissent les produits Shell. Ne manquez donc pas cette bonne occasion.

Un simple coup de téléphone et notre camion-citerne Shell se rendra immédiatement à votre ferme.

## PHILIPPE CHABOT,

Vendeur des huiles à chauffage Shell,  
Téls: Bur. 116, Rés.: 117 Rte Trans-Canada  
Montmagny

# Vente de la FLAMME

du Carnaval de Montmagny  
SAMEDI, le 2 février  
à partir de 6 h. p.m.



Encouragez la "CHATELAINE"

de votre choix....

en multipliant vos chances

de gagner

**\$1,000 en argent**

1er \$250.00 4e \$75.00

2e \$150.00 5e \$50.00

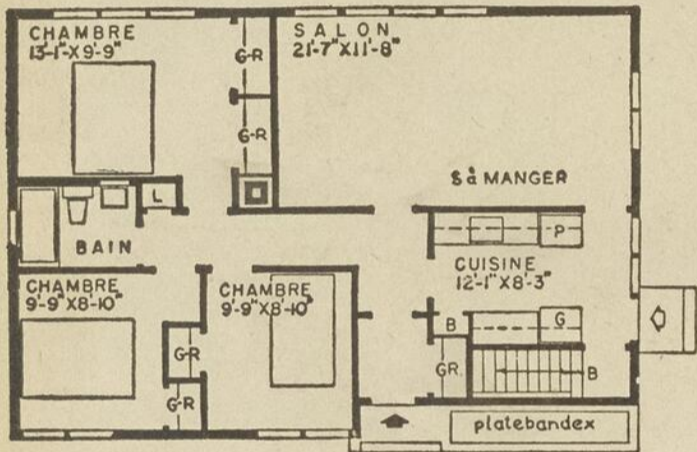
3e \$100.00 et 15 prix de \$25.00

Chaque "FLAMME"  
coute \$1.00

Pour acheter des "Flammes"

Appelez l'Organisation  
Centrale du Carnaval

Tél.: 1050



**MODÈLES DE PETITES MAISONS JNH** — La forme rectangulaire et les lignes simples du toit de ce modèle de bungalow de trois chambres représentent une épargne appréciable pour le futur propriétaire. La simplicité est la note dominante d'un bout à l'autre. L'architecte A. McPhalen d'Ottawa, a utilisé une combinaison attrayante de parements verticaux et horizontaux en bois et une plate-bande à l'entrée principale pour donner à l'extérieur une apparence agréable.

Le grand salon est bien éclairé; on y a une excellente vue de la terrasse arrière et du jardin. L'entrée principale et l'entrée de côté sont à proximité de la cuisine.

L'aire totale du parquet de la maison est de 954 pieds carrés, tandis que le cubage est de 19,080 pieds. À l'extérieur, la maison mesure 38 pieds sur 26 pieds. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vend à un coût minimum les épures de cette maison — modèle 241.



## AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Par le Dr Adrien Plouffe

### Une affaire d'éducation

Un homme des mieux renseignés et dans ce secteur. C'est donc une affaire de femme des plus intelligentes me d'éducation. Rien d'autre.

Oui, je sais, il y a encore des gens qui croient à la possibilité de supprimer l'alcool. Hélas! depuis l'aventure dans laquelle se sont fourvoyés les Etats-Unis avec leur loi de prohibition totale, les hygiénistes, les médecins et tous ceux qui ravailent à la solution du problème posé par l'alcoolisme, ne croient guère à la suppression possible de l'alcool par une loi.

C'est une vérité que j'ai soulignée et commentée bien des fois dans des billets, des lettres, des articles et des conférences.

Un trop grand nombre des nôtres ne peuvent pas boire d'alcool sans en abuser, et toute la plaie de l'alcoolisme est dans cette regrettable constatation.

Peut-être que cela viendra plus tard quand l'homme aura fait de grands progrès, mais, en attendant, nous devons nous gendарmer contre l'abus et essayer d'obtenir de nos contemporains qu'ils se perfectionnent un peu dans l'art de boire. Ce serait déjà un résultat magnifique.

Voici un monsieur qui ne saurait voir une bouteille de gin devant lui sans en voir le fond; voici une petite madame qui boit une dizaine de cocktails d'affilée; voici un jeune homme qui ne peut pas toucher à l'alcool sans "se mettre chaud", comme il dit; voici une jeune fille qui s'amuse à mélanger la bière, le vin et le scotch et qui, au bout de deux heures, ne sait plus ce qu'elle fait. Entre nous, sont-ce là des manières raisonnables de boire?

Les hygiénistes ne prêchent pas la tempérance. Ils dénoncent l'abus auquel se livrent leurs contemporains. Sans cet abus maléfaisant, la question de l'alcoolisme serait susceptible d'être résolue, mais peu de gens savent boire sans s'embarquer dans l'excès. A telles enseignes qu'on se demande si les ministres du culte n'ont pas raison de prêcher l'abstinence totale.

Certes, les prêtres savent bien qu'ils ne l'obtiendront pas. Les hygiénistes le savent aussi, alors, de guerre lasse, nous continuons à nous en prendre à l'abus, persuadés que nous pourrions peut-être, un jour, diminuer ainsi les ravages de l'alcoolisme.

Des rapports nous apprennent qu'il y a moins d'ivrognes dans les rues. Il est évident qu'on voit moins de pochards tituber un peu partout comme autrefois.

Cependant, des rapports nous apprennent aussi que la consommation de l'alcool augmente, puisque la vente des liqueurs alcooliques atteint des hauteurs astronomiques!

Que faire alors? Rien, sauf de continuer à éduquer nos gens. Ce n'est pas une tâche facile. C'est une besogne de longue haleine. Il faut du cran de la patience, car ce n'est pas en nous croisant les bras que nous arriverons à vaincre la plaie de l'abus



### LE PASSÉ, LE PRÉSENT, L'AVENIR

Le passé reste un maître fort compétent. Son visage nous est familier, il nous parle un langage connu. Cependant, à notre époque de vitesse vertigineuse où toute l'attention se concentre sur l'instant présent, seules les figures des grands personnages émergent de l'oubli. Nos Fondateurs de l'Eglise du Canada sont au nombre de ces gloires nationales qui illuminent encore l'existence de notre peuple.

Nos Seigneurs les Evêques nous les proposent en modèles et nous demandent de pousser leur cause de canonisation. Les Pionniers de la foi chez nous méritent vraiment la vénération de tout notre peuple.

Tâchons de les imiter et de mettre nos vies et nos moeurs en accord avec les valeurs spirituelles qu'ils représentent. Ainsi le passé nous servira dans le présent à préparer l'avenir.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11.

(12)

**Robin Hood**  
et le Salon national de l'Agriculture présentent

**PÂTES AIMÉES**  
**PÂTES SUCRÉES**

**CONCOURS de la MEILLEURE RECETTE**  
**\$4,500 EN PRIX**

### GRAND PRIX



La compacte "la plus désirable au Canada", automobile Valiant 1963, de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, pneus à flanc blanc, radio, lave-glace, etc.



L'incomparable cuisinière Châtelet V de Bélanger, 30", à 4 éléments, fenêtre "Perma-Vue", tableau de commande et four éclairés, etc.

Trois finalistes, choisis par un jury compétent, seront invités, toutes dépenses payées, au Salon national de l'Agriculture, tenu à Montréal, le 12 février 1963, pour exécuter leur recette. Elles recevront la cuisinière Bélanger dont elles se seront servies. Il y aura également un boni de \$100. pour le Cercle, Club ou Association dont les finalistes font partie. Le concours prend fin le 26 janvier 1963, à minuit.

### FORMULE DE PARTICIPATION

Concours "Pâtes aimées — pâtes sucrées", Case postale 237, Station Youville, Montréal 11, Qué.

Vous trouverez ci-inclus une recette de pâte sucrée, de même qu'un certificat de garantie de la Farine Robin Hood.

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: .....

PROV. ....

Vous trouverez les règlements officiels et d'autres formules de participation chez votre épicier.



## Les causeries de la semaine a RADIO-SACRE-COEUR

du 4 au 9 février

Lundi, 4 fév.

Jean-Marie Rocheleau, S.J.

Les agonisants crient

au secours

Chant par M.-C. Pichaud.

Mardi, 5 fév.

Jean Barry, S.J.

Les Philippines, seule nation

catholique d'Asie

Mercredi, 6 fév.

Jean Barry, S.J.

Après des Chinois aux

Philippines

Chant par Michel Frenc.

Jeudi, 7 fév.

Jean-Paul Labelle, S.J.

La fête des malades

Chant par Marthe Wilson,

Foyer de Charité, Montréal.

Vendredi, 8 fév.

Gérard Tremblay, S.J.

Nos apôtres du Sacré-Coeur

Chant par Marthe Charlebois

de Québec.

Samedi, 9 fév.

Jean-Paul Labelle, S.J.

La vocation et les jeunes

Chant par les Frères des Eco-

les Chrétiennes de Ste-Foy.

## L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

### FAIRE LE BIEN

Les âmes charitables peuvent redresser  
et orienter des existences.

Georges GOYAU

L'homme doit mettre tout son esprit et tout son cœur à faire le bien, s'il veut se rendre digne de sa haute destinée.

Il doit se conformer — dans ce but — à la loi morale, qui prescrit le bien et défend le mal.

Puis il doit employer toutes ses forces, toute son application, à faire le bien avec toute la perfection possible.

Pour cela, il ne doit pas agir par des motifs égoïstes, par le mobile du plaisir, de l'intérêt propre, de la jouissance personnelle.

Non, il doit procéder en vue du devoir à remplir, du dévouement à exercer, pour plaire à son Créateur, pour être utile au prochain.

Il doit opérer avec prudence, avec sagesse, selon les temps, les lieux, les circonstances, les besoins.

Il sait discerner le faux zèle du vrai: il observe la mesure en tout.

Il ne veut pas seulement ce qui est juste, mais il ne prend que de loyaux moyens pour y parvenir.

Car, le bien n'est plus le bien, s'il n'est pas fait d'après les directives de l'équité.

C'est dire qu'il ne voudra pas voler dans le but de faire l'aumône; ou encore, il ne rendra pas service en cherchant sournoisement à se faire payer, c'est-à-dire sans que cela paraisse.

Il faut donc viser à faire le bien, sans s'écarter de la raison, de la règle, de la probité.

Il ne faut pas commettre une faute — en d'autres termes — pour poser un acte vertueux par ailleurs.

Il ne faut pas séparer la justice de la charité, et faire la charité en péchant contre la justice.

Précisons: faire la charité en blessant celui à qui on la fait, serait mal faire le bien, mal faire l'aumône.

En conséquence, le bien cesse d'être le bien, lorsqu'il est mal fait.

Mais, faire le bien par devoir, avec prudence et délicatesse, c'est le bien faire.

Et toujours, et partout, il y a beaucoup de bien à faire, si l'on veut s'y consacrer, en ne perdant aucune conjoncture favorable.

## Définitions philosophiques

Les oiseaux sont des porte-plumes.  
Les arbres sont des porte-feuilles.  
Les femmes sont des porte-manteaux.

Les dessinateurs sont des porte-crayons.

Les percepteurs sont des porte-monnaie.

Les filous sont des vide-poches.

Les cordonniers sont des hommes de poix et de mesure.

## Le langage de la cire à cacheter

Le blanc a été choisi pour les mariages, le noir pour les morts, le violet pour les condoléances; les invitations à dîner se cachètent avec la couleur chocolat, le vermillon s'emploie dans les affaires, le rubis sert pour les lettres heureuses, le vert en cas d'espérance, le brun pour une lettre de regrets, le bleu pour la constance et le jaune pour la jalousie; le vert pâle indique les reproches, enfin le rose est l'apanage des jeunes filles et le gris s'emploie entre amis.

## La fleur fanée

Pauvre fleur!... elle n'a vécu qu'un jour!... Voyez sa tige déjà penchée!... on dirait que sa tête est trop lourde, elle est pâle... son calice n'a plus de parfum qui enivre... Ses feuilles une à une se détachent... elles semblent ne tomber qu'à regret... c'est si triste de mourir à peine éclosée!... Hélas! c'est sa destinée, destinée parfois cruelle...

Tout ici-bas prend fin... les rêves les plus beaux s'évanouissent, et le réveil bien souvent est pénible...

Cette rose semble pleurer sa beauté à jamais flétrie...

Lorsqu'elle songe à ses succès passés, ses regrets n'en sont que plus amers. Comme elle paraissait bien dans les cheveux de cette jeune fille! On remarquait sa fraîcheur... Les roses, ses soeurs, semblaient l'envier... mais hélas, maintenant qu'elle git fanée... oubliée...

Notre âme est une fleur plus belle que la rose, et lorsque l'Ange de la Mort cueillera cette fleur pour la planter dans le jardin de Dieu, quel parfum n'exhalera-t-elle pas si elle a su entretenir en cette vie, l'amour de Dieu.

Mais si par hasard elle s'est fanée... qu'advient-il? On la jettera au feu comme cette pauvre rose. Celui qui a dit: "Le pécheur creuse à la sueur de son front l'abîme dans lequel il va s'engloutir de même que le juste dresse péniblement l'échelle de vertus par où l'on remonte à Dieu".

Cet écrivain a raison, car le chemin le plus pénible n'est-il pas le chemin du ciel?

## Proverbes suédois

Parole d'homme, honneur d'homme.

Il ne faut pas laisser partir la morue avant de tirer le filet.

Tous les fous ont un air de parenté entre eux.

La patience surmonte tout.

On est plus généreux pour donner des conseils que de l'assistance.

## SE CONNAITRE

Le ciel est inutile à qui ne s'aide pas.

Jean de ROTROU

On dit que la connaissance de soi-même est la science primordiale, la condition de tout progrès moral.

N'est-ce pas qu'il faut bien savoir pour bien faire?

En fait, on agit comme on connaît.

Il faut apprendre à connaître ses puissances et ses ressources, afin de s'en servir comme il convient.

Réfléchissons; faisons les distinctions nécessaires, concernant nos facultés, nos forces, nos énergies; voyons comment nous pouvons les utiliser au mieux.

En nous connaissant davantage, nous accomplirons plus parfaitement nos devoirs individuels et nos devoirs sociaux.

Etablissons clairement ce que vaut notre raison, notre conscience, notre volonté; ce que nous pouvons attendre de notre imagination (afin de s'en méfier).

Et dans tout cela, il faut reconnaître avec impartialité, ses qualités et ses défauts, ses bonnes et ses mauvaises tendances; voir ce que l'on doit craindre, ce que l'on peut espérer.

Apprenons à nous connaître, pour prévenir toute erreur, pour agir avec discernement, pour nous améliorer de plus en plus.

Il faut savoir faire intelligemment la part de ces trois vies: végétative, sensitive, morale.

La vie morale — ou vie supérieure — doit dominer, régir les vies inférieures, pour que l'âme soit dans l'ordre.

Il faut tout distinguer, ne rien confondre, dans cette étude de soi-même.

Et, comme cette connaissance éclairera la voie, aplanira les difficultés!

## Pour rire

Dans le tramway

On a chargé — et pour cause — Toto de prendre lui-même son billet. L'employé lui rend gentiment la monnaie sur une pièce de cinquante sous. Alors, Toto, battait des mains:

— Maman, maman, il a pris la pièce fausse!

Tête de la maman! Joie des voyageurs.

Il faut s'entendre...

Deux grammariens se rencontrent. L'un d'eux raconte qu'il souffre de temps à autre de rhumatismes aigus, l'autre cherche à rassurer son confrère. Et il explique:

— Puisqu'on différencie l'accent aigu et l'accent grave, tu ne peux trop te plaindre: les rhumatismes aigus ne sont pas graves.

Confidences féminines

— Je suis bien malheureuse!

## Sages conseils

Ne dis rien que tu voudrais pas que Dieu entendît.

Ne fais rien que tu ne voudrais pas que Dieu vît.

N'écris rien que tu ne voudrais pas que Dieu lût.

Ne lis aucun livre que tu ne voudrais pas que Dieu te dit: Montre-le moi.

Ne vas nulle part où tu ne voudrais pas que Dieu te trouvât.

Ne fréquente personne avec qui tu ne voudrais pas que Dieu te rencontrât.

N'emploie pas une minute pendant laquelle tu ne voudrais pas que Dieu te demandât: que fais-tu?

Mgr SYLVAIN.

Je commence à voir que mon mari ne m'a épousée que pour mon argent.

— Que cela te console, ma chère. C'est une preuve qu'il n'est pas tout à fait aussi simple qu'il en a l'air.

## HUBERT



© 1959, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

Chéri, il vient d'arriver un accident à mon budget de nourriture de la semaine.

AU CARNAVAL DE QUÉBEC... COMME AILLEURS

le gin de **KUYPER**

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL  
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE  
DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son, Montréal

# Quêteux et philosophe... depuis 30 ans

"C'est cette année, ma trentième année, que je barlingue... à pieds, par toute la province! Quinze à vingt milles par jour! Dans les derniers mois, j'étais en Abitibi; sauf les villes, c'est pauvre... Baraute, Senneterre et les cantons... ça vit au jour le jour, comme moé!

"Ca fait déjà deux ans, que je n'ai pas passé à Montmagny! Y a du bon monde, mais des lézineux en masse... Parlez-moé pas des postes de police pour coucher! Y ont même pas une pailasse à mettre sur le "creen"...

"Un bon jour, il va falloir que je m'arrête! avec la manie d'afficher aux entrées des villages, qu'on accepte pas de quêteux... le métier devient pas mal dur! Pis, faudrait que je mette enfin pied à terre; j'ai déjà cinq volumes de notes, que j'ai ramassées ici et là, depuis trente ans! Faudrait que j'arrête un peu pour compiler cela et me trouver des commanditaires pour publier ça! Les gens trouvent ça curieux, un quêteux qui se mêle de parler philosophie, de rencontrer les députés, ministres, Clubs Richelieu, Chambres de Commerce et autre!"

C'est ainsi que volubile et émaillant son parler d'anecdotes savoureuses, le "Grand Quêteux", qui marche à pied depuis trente ans, qui a parcouru tous les recoins de la province et qui en sait long sur les "petites" grandeurs de nos respectables concitoyens, s'est confortablement installé dans notre bureau, sans même prendre la peine de se débarrasser un peu de l'étrange épaisseur de l'accoutrement qui le protège du froid, dans ses randonnées.

Mon interlocuteur a du style. Il parle bien et accompagne ses explications de démonstrations évocatrices. Une carte d'identification m'apprend qu'il se nomme Isaïe Bodnoff et qu'il est né à Montréal. Il a quarante-six ans. Son porte-monnaie, pas trop garni d'argent, regorge d'autrepart de photos diverses, avec ou sans barbe, d'articles de presse. On y reconnaît la signature de confrères de divers journaux de la province.

Les mêmes choses reviennent; notre mendiant est épris des lettres et lit beaucoup; il couche à la belle étoile en été, et l'hiver, il se fie à la générosité des bonnes maisons. Il est libre comme l'air, dit ce qu'il pense, il va où il veut!

C'est un amoureux des étoiles, un dilettante de chants d'oiseaux, un disciple de Rousseau qui s'ignore. Il se résume lui-même d'une seule phrase: "Je suis un quêteux à la hauteur de la situation; la quêteuserie, c'est mon métier et je le crois aussi honorable que bien d'autres, qui se veulent respectables mais vivent dans la médiocrité".

Ce qu'il fait de son temps? Il écrit, me dit-il. Ou plutôt, il compile des notes et des impressions. Un jour, il écrira un livre sur la vie d'un mendiant qui a trente années d'expérience à son crédit. Pour le moment, il consigne ses observations. Il peut, comme pas un,



Quelle est soudain cette ombre noire qui surgit du banc de neige et de la poudrière et fait si grand contraste avec la blancheur du ciel et de la terre... **lundi matin... "le Grand Quêteux..." marchand de bonheur!**

établir une comparaison entre l'hospitalité des postes de police, d'un cultivateur, d'un gros commerçant ou d'un professionnel. Il ne quête pas de porte en porte, mais demande à celui qui veut bien le recevoir ce dont il a besoin. J'ai à peine le temps de l'interrompre pour l'inviter à dîner...!

A la maison, la conversation continue sans arrêt. Gai et prévenant pour les enfants, il est également poli et connaisseur des mets que lui sert la "dame" de la maison. Sa gratitude s'exprime franche et imagée. Les femmes... il les respecte; il les aime bien, mais il les respecte. "Je fais bien attention de ne jamais rentrer dans une maison où il y a une femme seule ou des petits enfants qui pourraient avoir peur de ma barbe"! Il ne

se cache d'ailleurs pas que sa tenue vestimentaire, malgré son allure bizarre, est propre et soignée... "et qu'il en est est ainsi de sa personne...!"

Comment en est-il venu là? Abandonné dès sa naissance, il a été recueilli dans une famille du comté des Deux-Montagnes. Son éducation a été un peu négligée. Il n'a aucune instruction... officielle, mais en a appris le long des routes et des rencontres.

Au moment où il me déclare qu'il va reprendre la route comme il est survenu, dans la neige et la poudrière de fin de semaine, alors que la plupart des chemins sont impraticables, je lui pousse quelques dollars qu'il veut aussitôt me rendre à sa manière... en se faisant photographier avec le rédacteur. Il avait une camera, mais elle s'est brisée au froid: "Tu ne connais pas quel- qu'un qui m'en donnerait une...! Ca me manque pour étayer les livres que je prépare! Un coup de téléphone à M. Roger Blanchet, propriétaire de la Pharmacie Montmagny, et voilà notre quêteux assorti d'une caméra en métal... qui ne casse pas au froid, d'un étui de cuir et de films... pour le prix d'un grand merci! Reprenant sa canne, notre quêteux philosophe commente, en sortant de la pharmacie, que le geste de M. Blanchet, ça compense pour la déception que réservent aux mendiants d'autres personnes trop bien assises sur leurs biens... et leur réputation!

Ce soir, il pourra coucher à l'hôtel; ça tombe bien, car il est un peu grippé... ce qui ne lui est pas arrivé depuis bien des années! Bien le bonjour... et gardez-moi les photos, je repasserai, je pense bien, l'année prochaine...! Je m'excuse, mais l'année dernière, je n'ai pu venir vous rencontrer, parce que mon itinéraire m'avait conduit sur la Côte Nord... et c'est pas mal loin... à pied!



Entrons un peu, histoire de se réchauffer... de refaire connaissance... et d'en "conter" quelques bonnes...! Voilà deux bonnes années qu'on marche... qu'on barlingue... et qu'on ne s'est pas revu! Plume en main, notre rédacteur se contente d'écouter, d'apprécier les réparties du quêteux philosophe et d'en enregistrer le plus possible... pour les lecteurs du Peuple!

## Le Carnaval "Spatial" suscite joie et enthousiasme

Le Carnaval des Jeunes a débuté ses activités vendredi soir dernier dans une atmosphère d'enthousiasme et de joie; au-delà de 500 enfants ont participé à la Parade d'ouverture et accompagné le Bonhomme Spatial, confortablement installé dans sa fusée. La multitude et la diversité des casques "spatiaux" ont donné à la manifestation un caractère vraiment carnavalesque.

Samedi avant-midi, le 26 janvier, il fallait passer par l'Ecole Beaubien pour constater quel intérêt et quel entrain les jeunes apportent à leur Carnaval. A certains moments on aurait cru que les murs allaient céder sous les chants et les cris des enfants.

### Prix et récompenses en abondance

A l'occasion de cette première fin de semaine du Carnaval "Spatial", on a distribué \$145.80 en prix et en récompenses à nos jeunes. Durant toute la durée du Carnaval et jusqu'au Mardi-Gras, les différents Comités d'activités soit: La Société Saint-Jean-Baptiste, le Club Richelieu, les Chevaliers de Colomb et l'Association des Professeurs se proposent de distribuer encore plus de \$1,200.00 en récompenses aux jeunes de Montmagny.

### Budget de \$1,500.00

Le budget dont dispose actuellement le Conseil des Loisirs de Montmagny pour le Carnaval "Spatial" des Jeunes, soit un peu plus de \$1,500.00, sera entièrement affecté au profit de la Jeunesse de chez-nous. Soit dit en passant que la Vente du Bonhomme Spatial a rapporté la somme de \$848.-40; nous devons féliciter et remercier les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc pour la part active et précieuse qu'ils apportent dans le financement du Carnaval "Spatial" des Jeunes.

### Monuments de neige

Le concours des Monuments de Neige, organisé par le Club Richelieu de Montmagny, a été lancé officiellement mardi dernier au cours d'une émission radiophonique, réalisée par le Poste CKBM de Montmagny. Cette émission s'adressait spécialement aux jeunes des classes primaires qui étaient tous aux écoutes au moment du programme. Les conditions et les détails du concours ont alors été donnés à tous les jeunes et il est déjà certain que désormais les monuments "spatiaux" vont pousser comme des champignons en face des habitations et dans les cours des Ecoles.

### Soirées de Hockey

Mercredi soir, un bon nombre de jeunes et quelques adultes se sont rendus à l'Aréna pour assister à une première soirée de hockey, organisée dans les cadres du Carnaval des Jeunes. Une vingtaine de dollars ont été distribués en prix à nos jeunes athlètes, qui, en retour, ont bien fait les choses en disposant de l'équipe de St-Paul de Montmagny par l'imposant pointage de 6 à 0.

### Prochaines activités

Voici, en terminant, les prochaines activités du Carnaval des Jeunes; Une autre soirée de hockey est annoncée pour le 6 février. Vendredi soir, le Bonhomme Spatial se promènera par les rues de la ville pour annoncer les activités de fin de semaine, soit la fête des enfants de l'Ecole St-Thmas à 9.30 hres a.m., samedi, et la soirée récréative des adolescents et jeunes travailleurs à 8 hres p.m.

Le Carnaval "Spatial" des Jeunes poursuit ses activités et le but des organisateurs reste absolument le même: donner à nos enfants et aux jeunes gens des loisirs sains, qui leur conviennent et qui leur plaisent. En plus des groupements déjà mentionnés, il nous fait plaisir de souligner la collaboration efficace du Poste CKBM, des journaux: Le Peuple et le Courrier, ainsi que la Direction et du Personnel de l'Ecole des Arts et Métiers de Montmagny.

Le Comité de Publicité.

## SIMONE lère

duchesse du festival  
de l'O.T.J. de St-Francois

vous invite cordialement

à un "BARN DANCE",

samedi soir, le 2 février,

au "Rendez-vous  
des Copains".

Orchestre invitée:

"Tha Barn Boys".

Tenue vestimentaire:  
chemise à carreaux pour  
messieurs; blouse et jupe  
pour les dames.



Bienvenue à tous: aucune sollicitation ne sera faite.

Organisation de Simone lère.